





Bulletin municipal de

LEVIER
2012

Meilleurs voeux
pour 2013

à votre service

MAIRIE

Tél. 03 81 89 53 22 - Fax 03 81 49 59 59
secretariatmairie-levier@orange.fr
www.levier.fr
Hôtel de Ville
Place Bugnet - 25270 LEVIER
Secrétariat ouvert
tous les jours : 9h - 12h / 14h30 - 16h
sauf mardi et samedi après-midi
(et mercredi après-midi pendant les
vacances scolaires)

GENDARMERIE

Tél. 03 81 89 51 17 (jour et nuit)
ou en cas d'urgence appeler le 17
Permanences :
mardi 8h-12h / vendredi 14h-18h

GENTRE DE SECOURS

Tél. 03 81 89 57 60
EN CAS D'URGENCE APPELER LE 18

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tél. 03 81 89 58 73
bibliotheque.levier@wanadoo.fr
Mardi 16h30 - 18h30
mercredi 16h00 - 18h00
vendredi 17h00 - 19h00
samedi 14h00 - 16h00

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE

Tél. 06 70 09 59 46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h15 - 8h30
11h30 - 13h30 / 16h15 - 19h

LUDOTHEQUE

1, rue de Champagnole
Tél./Fax 03 81 89 54 43
Accueil des enfants pour jouer sur place
Mardi, mercredi et samedi : 15h - 18h
Jeudi : 9h30 - 11h30

POINT "INFO" TOURISME

Au Musée-Relais du Cheval Comtois
ou au secrétariat de mairie aux heures
d'ouverture

MUSEE-RELAIS DU CHEVAL COMTOIS ET DE LA FORET

(halles de la Mairie)
Tél. 03 81 89 58 74
musee.levier@wanadoo.fr
www.musee-cheval-comtois-et-foret.fr
Ouvert du mercredi au dimanche
en juillet et août
le reste de l'année :
Mercredi 10h - 12h / 14h - 17h
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 14h - 17h

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE

Tous renseignements au 06 73 89 94 38
www.musicarts.fr

SERVICE DES ROUTES

Tél. 03 81 46 87 00 - Pontarlier

TRESORERIE

Tél. 03 81 89 50 61
Ouvert au public du lundi au jeudi :
8h00 - 12h00 / 13h00 - 16h30
le vendredi : 8h00 - 12h00

LA POSTE

Tél. 03 81 89 58 27
Ouverture au public
de 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30
sauf mercredi et samedi après-midi

PERMANENCES EN MAIRIE

Assistance sociale D.I.F.S. :
mardi après-midi et sur rendez-vous
au 03 81 38 87 60

Visites à domicile et réception
hors permanence sur rendez-vous

Assistance sociale M.S.A. :
2ème jeudi du mois : 9h30 - 11h30

Assistante sociale IREPS
(Instance Régionale d'Education et de Pré-
vention de la Santé) Tél. 06 21 74 26 27

Relais Petite Enfance
Ter et 3ème lundi du mois : 14h30 - 17h30
Tél. 06 70 09 59 46

UDAF

2ème mardi du mois 14h - 16h

HDL

(Habitat et Développement Local)
10h à 12h le 2ème mercredi du mois
ou Tél. 03 81 46 58 05

CAUE

(Architecte conseil gratuit)
Tél. 03 81 82 19 22
10h à 12h le 2ème vendredi tous les 2 mois

PAIO

(Permanence Accueil Insertion Orientation
des jeunes demandeurs d'emploi)
Tél. 03 81 46 54 61

NUMEROS D'URGENCE

Médical (SAMU) 15
Police Secours 17
Pompiers 18
Général 112

SOMMAIRE

A votre service	p.2
Editorial	p.3
Réalisations - Budget	p. 4 et 5
Enfance jeunesse	p. 6 à 10
Talent caché	p. 10
Site internet	p. 11
Qualité de l'air	p. 11
CCA à 10 ans	p. 12 et 13
Environnement	p. 14 à 16
Il y a 100 ans	p. 17 à 19
La grêle à Levier	p. 20 et 21
La vie associative	p. 22 à 38
Etat civil	p. 39



Le mot du maire

Le point à mon avis le plus important de l'année 2012 est notre effort, notre contribution à l'activité économique. Que ce soit dans la construction, la voirie, les réseaux, les structures d'accueil des enfants et le cadre de vie, la commune aura investi près d'un million et demi d'euros, compensé bien sûr pour une part par les subventions de l'Etat, de la Région, du Conseil Général et de la CAF et financé pour le reste par l'emprunt mais aussi des économies sur les dépenses de fonctionnement que nous avons réalisées tout au long de l'année.

Que retiendrons-nous de 2012 ?

- La première chose, **c'est cet événement climatique exceptionnel, 30 ans après la tornade, cet épisode de grêle du 30 juin.** Nous n'avons à déplorer fort heureusement que deux personnes indirectement blessées. Une cellule de crise a été mise en place à la Mairie le dimanche et les jours suivants ce qui a permis de comptabiliser les biens touchés par la grêle soit 663 habitations + 14 bâtiments communaux + 398 voitures (sans compter celles du mariage qui avait lieu à la salle des fêtes) + 11 bâtiments agricoles ou hangars particuliers.

Sur le secteur Levier, Villers-sous-Chalamont, Arc-sous-Montenot, 12 000 m² de toitures agricoles «amiantées» ont été atteints. Des réunions en Mairie de Levier avec Mme la Sous-Préfète, le Maire, le Conseiller Général, les services de l'Etat, la chambre d'Agriculture, les syndicats agricoles, les sinistrés et les assurances ont été nécessaires pour gérer le problème très particulier de l'amiante.

Je tiens à remercier Mme la Sous-Préfète qui a apporté son soutien dans les démarches dès le dimanche, les entreprises de couverture locales et leurs collègues d'autres entreprises du bâtiment venues les aider, les entreprises de couverture extérieures, le personnel communal, Point P qui a ouvert le dimanche, les pompiers à partir du moment où ils ont eu autorisation d'intervenir, et toutes les bonnes volontés pour la vitesse de réaction et la solidarité qui ont permis de limiter les dégâts. Je remercie mes collègues Maires qui ont pu contacter et envoyer "leurs" entreprises dès le dimanche.

- Un pari tenu en 2012 a été la réfection de la rue de Besançon. **Cette rue dégradée depuis longtemps, que personne n'avait osé traiter !**

Ce chantier, le Maire et le Conseil Municipal, ont décidé de s'y atteler. D'abord les réseaux qu'il a fallu mettre aux normes, les trottoirs dont l'un permettra la circulation des cyclistes et puis la chaussée dans les normes imposées par le service des routes du Conseil Général.

On nous annonçait les pires craintes, notamment sur la structure de l'ancienne route, mais finalement, le résultat est là et les travaux ont été réalisés en restant dans l'enveloppe financière prévue. Merci aux riverains pour leur patience.

- Et pour terminer, l'accueil des enfants pour les repas du midi et le périscolaire. Là encore pour répondre aux demandes, un bâtiment modulaire de qualité a été installé en moins d'une semaine dans le clos de la Cure permettant dès la rentrée de septembre à **tous les enfants de Levier** de bénéficier des mêmes services et des mêmes tarifs. Les enfants de l'extérieur y sont accueillis, Levier jouant son rôle de bourg centre. La moyenne d'accueil est de 56 enfants le midi, beau succès !

L'implantation de ce bâtiment, proche du nouveau square aménagé et déjà très fréquenté contribue aussi à la redynamisation du centre du village.

Grâce à son dynamisme, Levier continue d'être une commune attractive. Nous accueillons de nouvelles familles et, en 2012, nous avons enregistré 26 naissances.

Au seuil de cette nouvelle année, nous avons une pensée pour tous ceux qui sont touchés à différents niveaux par cette crise qui perdure. Nous continuerons à mettre à disposition nos moyens pour les aider.

Nous pensons aux malades, aux personnes âgées ou seules, aux familles qui ont perdu un être cher. Les «76 ans et plus» (177) recevront la visite d'un membre du Conseil Municipal qui leur offrira le traditionnel colis de Noël.

Nous saluons Louis Philippe, notre doyen qui aura 104 ans le 8 février 2013.

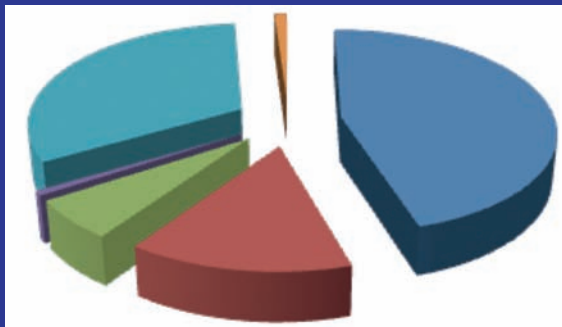
A vous toutes et tous, le Maire, les Adjoints et les conseillers municipaux présentent leurs meilleurs vœux de courage pour affronter une année encore plus difficile, mais aussi de réussite et de santé.

Nous vous invitons chaleureusement pour notre rencontre annuelle, la cérémonie des vœux, le **samedi 5 janvier 2013 à 19h** en Mairie.

Albert JEANNIN
Votre Maire

Budget 2012

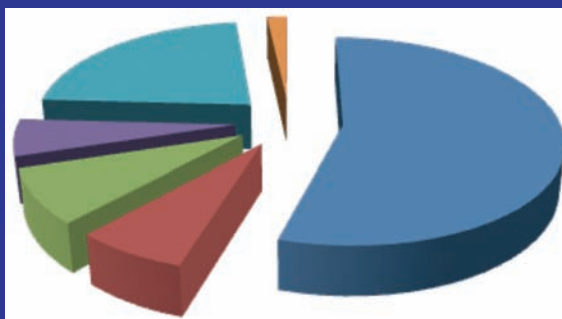
FONCTIONNEMENT



DEPENSES = 2.823.391 € RECETTES = 2.823.391 €

budget general :	1.267.366	budget general :	1.267.366
assainissement :	400.148	assainissement :	400.148
eau :	171.623	eau :	171.623
bois :	19.919	bois :	19.919
lotissements :	905.130	lotissements :	905.130
caveaux :	60.205	caveaux :	60.205

INVESTISSEMENT



DEPENSES = 3.483.892 € RECETTES = 3.483.892 €

budget general :	1.905.642	budget general :	1.905.642
assainissement :	245.902	assainissement :	245.902
eau :	292.070	eau :	292.070
bois :	198.905	bois :	198.905
lotissements :	781.168	lotissements :	781.168
caveaux :	60.205	caveaux :	60.205

Réalisations 2012

Voirie :

- Réfection complète de la rue de Besançon, trottoirs et bande de roulement.
- Amélioration des chemins du Tacot, du Stade à la vie de Salins, du chemin de Pré l'Épée, du chemin de Messire Jean par les services techniques communaux avec le « fraisat » de la rue de Besançon.
- Relance du projet « Centre Levier » : les éléments et avants projets du groupe de travail ont été fournis au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) et au service du Conseil aux Maires (assistance ingénierie du Conseil Général) pour avancer dans la préparation du projet.

Réseaux :

- Création des réseaux séparatifs eaux pluviales eaux usées rue de Besançon et rénovation du réseau d'eau potable.
- Création d'un réseau d'eaux usées pour le raccordement du lotissement Les Clarines en séparatif et desserte du futur projet Néolia sur l'emplacement de l'ancien UNICO.
- Mise en place de la déphosphatation à la station d'épuration qui est maintenant aux normes. **Cette action permet d'apporter notre contribution au vaste programme de sauvegarde de la Loue.**

Bâtiments :

- Mise en chantier de la salle socio-culturelle fin mars. La réception est prévue pour début 2013.
- Mise en place et adduction du bâtiment modulaire destiné à la cantine et au périscolaire accessible à tous les enfants de Levier et des environs (Levier jouant son rôle de bourg centre).
- Aménagement d'une salle de classe en lieu et place de l'ancienne cantine au rez-de-chaussée de l'école Pergaud et travaux pour augmenter la capacité de « couchage » pour les petits.

Logements :

Aménagement d'un appartement type F3 au 1er étage du bâtiment La Poste acquis par la commune en 2008, destiné à la location.

Lotissements :

- Les finitions du lotissement Les Clarines, après approbation des co-lotis, ont été reportées au 1er semestre 2013, des maisons étant encore en construction.
- Commande de l'étude hydrogéologique du futur lotissement du Plane.

et pour 2013



Cadre de Vie - Environnement :

- Lancement des travaux d'aménagement du square de l'Eglise dans le but de redynamiser le centre village. C'est déjà une réussite en ce qui concerne les jeux.
- Travaux de rénovation de la fontaine de l'Argillier.
- Aménagement du pourtour du parking de la salle des sports avec création d'une entrée piétons destinée notamment aux personnes à mobilité réduite.

Associations :

- Acquisition de 25 526 m² de terrain sur la partie réservée à l'extension des terrains de football. A la demande de la Ligue de Franche-Comté, pose d'une main courante sur le petit terrain de football et mise aux normes des buts pour homologation.
- Installation d'un filet de protection côté parking salle des sports.
- Imperméabilisation de la façade ouest du boulo-drome.

Voirie :

- Aménagement de sécurité devant St Joseph (3^{ème} voie, parking) et élargissement du trottoir au droit du 39 rue de Pontarlier, subventions acquises.
- Réfection du chemin n°20 dit du Réservoir de la Ficelle en enrobé. Pour des raisons de sécurité ce chemin doit être d'accès facile chaque jour, et déneigé en hiver.
- Réfection de la rue des Prairies tranche 1 entre la rue de la Nue et la rue de Chapelle d'Huin (chaussée + un trottoir).
- Aménagement simplifié du rond-point rue Victor Hugo, rue Gustave Courbet et rue Maurice Débois.

Réseaux :

Construction d'un réseau d'eau potable rue des Prairies (pas de réseau à l'heure actuelle : seuls des branchements et un raccordement provisoire du lotissement « Pointin » au feeder).

Bâtiments :

- Restructuration de deux bureaux côté Nord et Est du rez-de-chaussée de la Mairie pour accueillir le siège de la CCA 800.
- Acquisition de la Chapelle de « la Ficelle ». Donation par M. Maurice Débois et sa famille.
- Réception de la salle socio-culturelle et équipement modéré, cuisine et mobilier.
- Normalisation de l'alimentation électrique du siège de l'ASL et amélioration des conditions à la salle des sports (chauffage, toiture)

Logements :

Reprise des contacts dès janvier avec le nouveau Président de Néolia pour la construction sur le terrain de l'ex Unico de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Lotissements :

- Travaux de finition des Clarines.
- Lancement du lotissement « Bas du Plane », dossier loi sur l'eau, dossier administratif et début des travaux.

Cadre de Vie

Après les jeux, les travaux paysagers et tout le mobilier urbain compléteront l'aménagement du square.

Ces travaux seront réalisés dans la limite des moyens en investissement dégagés au budget communal 2013.

Associations :

• Mise à disposition de la salle socio-culturelle pour des manifestations jusqu'à 120 personnes environ et pour les sports sans balles ni ballons.

Volet économique :

L'année 2013 sera difficile notamment pour les entreprises de BTP. J'ai annoncé les investissements prévus par la commune dans ce domaine. Voici les travaux prévus sur la zone intercommunale de Levier par la CCA800.

- Installation de l'entreprise Grillet : création d'une plateforme.
- Vente de terrain et adduction aux réseaux pour les entreprises Geoconsulting et Goguely.

Je remercie à nouveau les responsables des commissions municipales qui ont participé à l'élaboration et au suivi des projets. J'associe les membres des commissions d'appel d'offres des impôts, de la Forêt, de révision des listes électorales et tous les membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Albert Jeannin

Evénements 2013

- En 2013, Levier chef lieu de canton, recevra **le comice agricole le 6 octobre**. Nous souhaitons, en liaison avec les associations et avec tous les bénévoles du village, faire autour de ce concours du monde agricole, acteur économique local, une grande fête populaire et nous replonger dans ce monde dont la plupart d'entre nous tire ses racines
- Levier accueillera aussi « **Cœur d'Artisans** » en mars manifestation ayant pour but la mise en valeur des savoir-faire de nos artisans.
- Enfin Levier accueillera **l'assemblée générale départementale des AFN**.

Enfance • Jeunesse

L'année 2012 a été marquée par deux réalisations importantes : la restructuration du square de l'église, la restructuration de l'accueil de loisirs périscolaire avec de nouveaux locaux et une nouvelle organisation.

Les gestionnaires des structures d'accueil de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse ont poursuivi leur mission avec sérieux et compétence. Une nouvelle convention avec Familles Rurales pour la gestion de la microcrèche a été signée pour trois ans. Un avenant au Contrat Enfance-Jeunesse a été signé avec la CAF pour l'extension de l'Accueil de Loisirs Périscolaire.

La commission Enfance-Jeunesse avec le concours du CCAS a organisé deux conférences. Musicart's est à nouveau intervenu dans les écoles primaires avec un projet différent.

Le square de l'église et sa restructuration

La restructuration du square est une des réalisations marquantes de cette année 2012. Au siècle dernier, au début des années soixante dix, le champ de la cure fut partagé en deux pour qu'une partie soit ouverte au public et transformée en square. Un premier aménagement paysager a eu lieu : plantation d'arbres, cheminement, terrain de boules, bassin où les enfants appréciaient de faire trempe les beaux jours d'été.

En 1989, Levier commémore la Révolution Française en plantant dans ce square un tilleul issu de la multiplication in vitro, frère jumeau génétiquement conforme du célèbre tilleul planté en 1792 à Péruges (01). En vous promenant dans le square, n'oubliez pas d'aller saluer ce vénérable arbre révolutionnaire âgé de 23 ans, en fait de 220 ans !

En 2009, la Commission Enfance-Jeunesse, sensible aux interpellations de certains parents, entreprend une étude sur les aires de jeux à Levier où beaucoup de structures ludiques avaient dû être supprimées précédemment pour des raisons de sécurité.

Une étude globale sur l'embellissement de Levier intégrant les différents parcs avec les aires de jeux est présentée au Conseil Municipal le 12 décembre 2009.

Dans un premier temps, seule, la restructuration du square de l'église est retenue ; elle s'inscrit dans l'aménagement de la traversée de Levier. Elle répond :

- à notre souci de satisfaire les besoins des familles en offrant des aires de jeux adaptées aux enfants de 2 à 15 ans, selon leur âge, en offrant un lieu de rencontre pour les enfants, les adolescents, les parents, les assistantes maternelles, les personnes âgées...
- à notre souci de redynamisation et d'embellissement du village.

Un travail d'équipe se poursuit au sein de la commission Enfance-Jeunesse en coordination avec les commissions Environnement et Voiries pour définir les grandes lignes du projet, le choix des jeux...

Des entreprises sont sollicitées, le choix s'opère. A l'automne 2010, les demandes de subventions sont adressées aux différents partenaires du projet : Conseil Général, CAF, CCAS de Levier.

Pour des raisons budgétaires, ce n'est qu'au printemps 2012 que les travaux peuvent commencer.

En juin 2012, le square est restructuré, les jeux installés, les enfants peuvent s'aventurer dans cet espace qui leur est particulièrement dédié. A l'automne, les plantations sont réalisées. Pour clore le chantier il reste à effectuer des finitions et à installer le mobilier urbain. L'accès au parc, sécurisé et facile pour tous, sera réalisé en 2013.



Pendant dès l'été, parents, grands-parents, enfants, jeunes et moins jeunes investissent rapidement et régulièrement les lieux.

C'est une joie pour toutes les personnes qui se sont impliquées dans le projet de constater le succès de cette réalisation. Les enfants sont heureux d'y retrouver leurs copains, leurs copines ou d'en découvrir de nouveaux; de même, c'est un lieu de rencontre pour les adultes, en particulier pour les nouveaux arrivants.

Investir ce site c'est bien, se l'approprier c'est mieux ! En effet, il est souhaitable que chacun se sente responsable de cet espace public qui doit rester accueillant pour tous ceux qui désirent en profiter.

Merci ,

- à tous les membres des commissions qui ont participé au projet,
- aux entreprises Kompan et FCE.
- aux employés municipaux, en particulier Thomas Perge, chargés du suivi du square.

Quant à la suite sur l'embellissement de Levier avec la restructuration ou la création d'autres aires de jeux ou parcours ludiques, l'état des lieux a déjà été présenté au Conseil Municipal, les idées ont germé, des études demandent à être approfondies mais pourrions-nous envisager d'aller plus loin en 2013 ?

En attendant, n'hésitez pas à accompagner les enfants pour passer d'heureux moments au square de l'église !

Sylviane SAULNIER



Accueils de loisirs :

une nouvelle organisation, de nouveaux locaux.

La deuxième réalisation marquante de l'année 2012 est la nouvelle organisation du périscolaire sur le temps de midi avec une implantation de locaux modulables dans le jardin de la cure pour les accueils de loisirs du périscolaire et de l'extrascolaire.

Les effectifs de l'école Pergaud ayant augmenté, les locaux devenant exigus, la salle de restauration scolaire devait retrouver sa fonction première de salle de classe qu'elle avait perdue suite à une fermeture de classe dans les années 90 et à l'ouverture de la restauration scolaire communale en 2002.

L'Association de Gestion des Ecoles Catholiques de Levier avait adressé à la commune une demande afin que celle-ci participe au financement de la cantine scolaire de l'école Jeanne d'Arc.

Après avoir mené une étude, rencontré les responsables des deux écoles, le Conseil Municipal a décidé, le 29 février 2012, de mettre à la disposition des familles de Levier un nouveau local d'accueil de loisirs où les enfants des deux écoles seraient accueillis matin, midi et soir.

Quels locaux, où les situer pour une ouverture en septembre ? Une commission d'élus s'est constituée autour d'Alain Guyon. La décision fut prise de placer un bâtiment modulaire provisoire dans le jardin de la cure, terrain communal situé au centre du village. Quelle nouvelle organisation pour assurer l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants provenant de deux écoles ? Les élus de la commission Enfance avec Les Francas, gestionnaires des Accueils de Loisirs de Levier, ont travaillé sur le fonctionnement de l'accueil du temps midi. Passer d'une vingtaine à une cinquantaine d'enfants nécessite un encadrement et du matériel plus importants.

Le mobilier, le matériel des Accueils de Loisirs périscolaires et extrascolaires qui se trouvaient à l'école Pergaud et à l'ancienne salle de la ludothèque ont pris place dans le nouveau centre. Compte tenu du budget, seule l'acquisition de vaisselle et de quelques mobiliers supplémentaires a pu être effectuée en cette fin d'année 2012.

L'Association Laïque et l'Association des Ecoles Catholiques ont bien voulu prêter à la commune des tables et des chaises pour quelques mois, certains achats devant être repoussés à 2013. Nous les en remercions.

A ces nouveautés s'ajoute celle du changement du fournisseur de repas. Coralys, la nouvelle société qui gère la restauration scolaire du collège Saint Joseph et du lycée agricole La Salle a fait une proposition pour la restauration scolaire communale. Cette société de la région lyonnaise employant du personnel local, la commune a souhaité que Les Francas la retiennent en tant que fournisseur. Ce n'est donc plus le château d'Uzel qui livre les repas. Nous passons de la liaison froide à la liaison chaude. Nous étions satisfaits du château d'Uzel qui emploie des personnes handicapées mais cet établissement médico-social se situe à Besançon. Jusqu'alors Coralys donne également satisfaction pour un coût équivalent.

Après de nombreuses réunions et démarches, grâce au travail efficace des uns et des autres (élus, personnel communal, gestionnaires, entreprises) le mardi 4 septembre 2012, jour de la rentrée scolaire, les enfants fréquentant le périscolaire ont pu découvrir des locaux tout neufs, agréables et fonctionnels.

Les accueils périscolaires du matin, du soir ainsi que les accueils extrascolaires des vacances se déroulent également dans ce nouveau bâtiment. Cela facilite leur fonctionnement et permet une gestion plus rationnelle du matériel en particulier ; c'est plus plaisant également pour le personnel et les utilisateurs, parents et enfants.

Cette nouvelle organisation des Accueils de Loisirs dans de nouveaux locaux, si elle a suscité quelques interrogations, semble actuellement satisfaire nombre de personnes. Actuellement 93 enfants ont fréquenté le périscolaire sur le temps de midi avec une moyenne de 56 enfants par jour.

Nadège ROY, son équipe et nous-même restons à votre écoute pour répondre à vos questions, entendre vos suggestions, et ensemble améliorer la prestation tout en ayant le souci de pérenniser cette structure par une bonne et saine gestion.

Sylviane SAULNIER



Enfance • Jeunesse

La commune de Levier donne aux Francas une mission d'accompagnement de sa politique Enfance- Jeunesse qui s'articule principalement autour de trois pôles :

1^{er} pôle : animation et gestion d'un accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire pour les enfants de maternelle (à partir de la petite section) et de primaire

2^{ème} pôle : mise en œuvre d'animations pour le public adolescent, développement et suivi du projet en direction de la jeunesse.

3^{ème} pôle : mission de coordination, de conseil dans le suivi du contrat enfance jeunesse proposé par la CAF.

La rentrée 2012 a été marquée par les changements de locaux. Ceux-ci se trouvent désormais place de l'église pour le périscolaire mais aussi pour les vacances.



Le périscolaire

L'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis selon les horaires suivants.

Accueil du matin: de 7h15 à 8h30

Restauration scolaire: de 11h15 à 13h30

Accueil du soir: de 16h15 à 19h00 (néanmoins les enfants scolarisés à l'école Jeanne d'Arc sont pris en charge dès 15h30 le vendredi)

Pour inscrire votre enfant, vous devez simplement nous rapporter sa **fiche d'inscription** dûment remplie (vous pouvez la retirer en mairie ou au centre périscolaire) et nous joindre la photocopie de ses vaccinations.

Votre enfant peut fréquenter le périscolaire ou la restauration de manière ponctuelle ou régulière. Il vous est aussi possible de l'inscrire à tout moment durant l'année scolaire. Les inscriptions peuvent être à l'année ou au calendrier suivant votre demande.

Le soir, les enfants ont la possibilité de participer aux activités mises en place. Certains projets seront menés par l'équipe d'animation, comme : le sapin en récup, le développement durable avec la mise en place de certains petits gestes (le tri, le compost...)

Les accueils de loisirs

Les dates d'ouvertures prévues sont :

Hiver : du 18 février au 22 février 2013

Printemps : du 15 avril au 19 avril 2013

Été : du 8 juillet au 26 juillet 2013 et du 26 août au 30 août 2013

Au niveau du fonctionnement, tout comme l'année dernière,

chaque semaine correspondra à un thème où les activités, les jeux et les sorties seront en rapport avec ce dernier.

En 2012 les enfants inscrits aux accueils de loisirs ont pu découvrir de nouvelles activités grâce aux différents thèmes mis en place par les équipes d'animation telles que la magie en février, les qualités d'un aventurier en avril, les 4 éléments cet été et les différentes façons de peindre à la Toussaint. Toutes ces semaines ont été accompagnées de sorties à la citadelle, à la piscine, au préhisto-park, au papiorama et à la spéléo. Ils ont également pu voir un spectacle de magie. Cet été les enfants ont pu découvrir les joies du camping avec une 1 nuit sur le centre pour les petits et 3 jours, 2 nuits à Quingey pour les plus grands.

Espace jeunes

Situé 5 rue de Pontarlier (derrière le magasin de fleurs), le club ado est ouvert suivant un planning donné aux jeunes : en général le mercredi après-midi et de temps en temps le vendredi soir durant les périodes scolaires et une semaine durant les petites vacances. Les ados se retrouvent en deux groupes, les 6ème 5ème et les 4ème 3ème.

Ce club est un lieu de rencontres, de discussions et d'animations. Durant toute l'année, nous leur proposerons de nombreuses animations sportives, culturelles et manuelles ainsi que des sorties (bowling, cinéma, pizzeria, patinoire). Il est également mis en place différents projets tel un camp pour cet été et une journée à Europa park. Pour cela différentes actions seront mises en place afin que les jeunes puissent récolter de l'argent pour que le coût aux familles soit moindre.

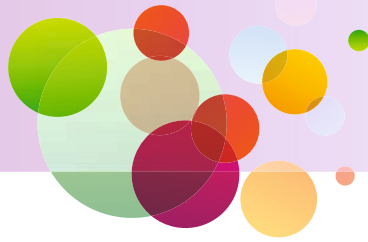
En 2012 nous avons renouvelé l'expérience du concours au cyber rallye et participé à différents tournois (hand, foot salle) afin de rencontrer des jeunes des autres accueils.

Cet été le camp a eu lieu à CERNIEBAUD dans le Jura avec les jeunes de Tarcenay. Les 20 jeunes présents (dont 10 de Levier) ont pu participer à différentes activités comme canoë, escalade, VTT, orientation, piscine.

Pour tous compléments d'informations, merci de contacter Nadège Roy au 06.70.09.59.46.

Vous pouvez la rencontrer au Point Accueil Enfance Jeunesse (5 rue de Pontarlier) ou au Centre des accueils de loisirs (place de l'église) le lundi de 13h30 à 16h ou chaque soir à l'accueil périscolaire de 17h à 18h.

Nadège Roy



MICROCRECHE

Encore une nouvelle année pour la micro-crèche Les P'tits Lutins ! Actuellement, 18 enfants fréquentent la structure en accueil régulier ou occasionnel et d'autres sont attendus dans les semaines à venir lorsque les mamans reprendront le travail. Il arrive aussi que la micro-crèche accepte un enfant pour un accueil de dépannage, au grand soulagement de la famille ! Les journées des enfants, ponctuées par les repas et les siestes sont animées par les jeux, balades, sorties dans le jardin, ateliers patouille ou modelage...

L'accent est mis sur le respect de l'enfant et de sa famille, sur la qualité de l'accueil (éveil, bien-être, socialisation ...)

Le taux de fréquentation est en constante augmentation mais il reste encore quelques places en accueil occasionnel : Pour connaître les disponibilités chaque semaine, vous pouvez consulter le site internet de la commune de Levier. Le planning y est remis à jour le vendredi soir pour la semaine suivante. N'oubliez pas ensuite de réserver votre place en appelant la micro-crèche au 03 81 69 35 01. Pour des informations sur le fonctionnement de la structure ou une inscription, vous pouvez contacter la responsable Sylvie Louistisserand au 06 72 03 67 17.

Sylvie LOUISSERAND



LA LUDOTHEQUE, lieu de vie autour du jeu

Imaginez ...

Imaginez ... une salle au cœur de Levier

Imaginez ... une entrée par des poussettes et des chaussures encombrées

Imaginez ... petits, grands, très grands enfants et adultes en train de jouer

Imaginez ... des éclats de rire dans la piscine à balles,

une vache à promener et des cubes à empiler

Imaginez ... des indiens dans leurs tipis, des animaux à soigner,

des pirates qui accostent et une barque pour aller pêcher

Imaginez ... le roulement des dés sur la table,

un corbeau à prendre de vitesse et des images à débusquer

Imaginez ... des tours de Kaplas toujours plus hautes

et des Legos à volonté

Imaginez ... des conseils pour choisir des jeux et jouets à emporter

Imaginez ... Non ! Vous ne rêvez pas !

Vous êtes à la ludothèque au cœur de Levier

Cécile BORDY

Informations pratiques :

Ouverture tout public : Mardi de 15h à 18h

Mercredi (2ème et 4ème du mois) de 15h à 18h

Jeudi (1er et 3ème du mois) de 9h30 à 11h30

Samedi (2ème et 4ème du mois) de 15h à 18h

Ouverture spéciale pour les jeunes de plus de 11 ans qui peuvent

venir seuls : Mardi (2ème du mois) de 18 h 30 à 20 h 30

Soirées jeux :

Vendredi de 20 h 30 à 22 h 30 selon un calendrier à définir

Pour plus d'informations :

www.levier.fr ou www.famillesrurales.org/franche_comte

Contact : Cécile Bordy, 1 rue de Champagnole à Levier
(03 81 89 54 43, ludodou@famillesrurales.org).

LES CONFERENCES

Le 25 janvier 2012, Anne-marie CARPENTIER formatrice en relations humaines, spécialiste enfance-jeunesse, animait une soirée sur un des thèmes retenus par les participants de 2011 : "La relation parent-enfant-adolescent : la place de l'école la vie de l'enfant et dans la vie de la famille".

15 personnes, toutes des femmes, dont plusieurs enseignantes ont participé à cette soirée. L'enquête de satisfaction confirme que la conférence débat a répondu à leurs attentes. Si nous organisons une nouvelle conférence, le thème qui est le plus demandé est celui de la jalousie et de la construction de la personnalité de l'enfant dans la fratrie en insistant sur la tranche d'âge 6-11 ans. Le 18 avril 2012, avec le SMCOM et PREVAL nous organisons une

soirée d'animation sur le thème "Comment réduire ses déchets ?". 10 personnes étaient présentes et invitées à participer individuellement ou en équipe aux différents ateliers mis en place.

En suivant les conseils de prévention, nous obtenons une réduction de 40% de la quantité de déchets et réalisons près de 30% d'économie. C'est bon pour l'environnement et pour notre porte-monnaie !

Certes, les personnes présentes sont satisfaites et c'est bien le plus important ; cependant cette faible participation aux deux soirées nous interpelle. Devons-nous continuer ? Si oui, sous quelle forme, avec quel public ?

Nous avons quelques idées. En janvier, la commission se réunira à ce sujet.

Enfance • Jeunesse

INTERVENTION DE MUSICART'S A L'ECOLE

Pour la quatrième année, la commune de Levier apporte, sous la responsabilité pédagogique des enseignants des écoles primaires, sa collaboration à l'enseignement de l'Education Artistique dans les écoles Louis Pergaud et Jeanne d'Arc. Ce sont les enseignants de l'école de musique qui assurent cette prestation sur 10 séances de 1H30 pour chaque école au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

Ainsi vous le constatez, le Conseil Municipal continue à oeuvrer dans les directions qu'il s'était données. Les élèves de la commission Enfance-Jeunesse, en particulier, se rencontrent très régulièrement pour se concerter, suivre les dossiers et les faire avancer. L'an prochain, nous souhaitons avoir le plaisir d'évoquer dans la rubrique « Enfance-Jeunesse » l'évolution des voies cyclables ou des trottoirs partagés dans Levier, l'évolution de l'aménagement du square du Rocheret, la création d'une petite aire de jeux à l'extérieur de la salle des fêtes...

Après la découverte de l'évolution des instruments très appréciée par les élèves et une belle progression sur les 3 ans,
- l'école Louis Pergaud a comme projet de mettre en musique un conte et de permettre aux élèves d'être dans l'action et le jeu musical, de s'approprier un texte et de l'interpréter en vue d'un enregistrement.
- l'école Jeanne d'Arc a comme projet de réaliser, à partir d'une thématique, un spectacle pour Noël.

Sylviane SAULNIER

Talent caché

Arrivé à Levier voici 25 ans, en provenance du Nord du Portugal, Manuel Do Paco Cunha plus connu au village sous le seul nom de Paco, a d'abord trouvé un emploi à l'entreprise FCE avant de rejoindre Dole Paysage lors de la création de cette société. Il apprécie son travail au contact de la nature et s'est aussi trouvé une autre passion qui occupe la majorité de son temps de loisirs : la création de maquettes avec un goût prononcé pour les maquettes de bâtiments.



Quand il s'attaque à une maquette le temps ne compte plus. Paco a le souci de la précision et du détail et c'est avec minutie qu'il reproduit des bâtiments de Levier ou qu'il crée des ensembles sortis de son imagination. Combien en a-t-il fait ? il ne le sait pas vraiment car ses œuvres il en fait cadeau et certaines sont maintenant loin de Levier. Il a ainsi réalisé différentes maisons, une église. Il y a quelques mois il a fait don à la commune d'une reproduction parfaite de l'Hôtel de Ville de 0,9 x 0,7 m ; l'horloge, les rampes d'accès, le porte-vélos, rien ne manque,.... à part les drapeaux !

Comment travaille t-il ? pas de plan, ni de photo mais simplement par la mémoire visuelle. Au vu des proportions presque parfaites (d'après lui, il manque environ 2 cm d'un côté de l'Hôtel de Ville!) c'est assez exceptionnel et dénote un vrai don d'artiste.

Avec quels matériaux ? tout simplement avec des allumettes et de la colle ; il est sans conteste le plus gros consommateur d'allumettes de Levier. 365.000 environ pour réaliser l'Hôtel de Ville !

En ce moment il termine une propriété complète qu'il a bien connue située rue du Plane ; un travail remarquable avec reproduction de tout l'intérieur de l'habitation (escaliers, portes, cloisons, porte de garage mobile,...) et de l'aménagement extérieur avec tonnelle, portails mobiles grâce à des « charnières » en fil de fer ...

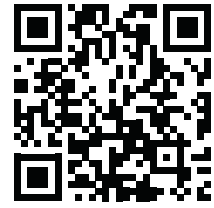
Et déjà il a mis en route un autre projet, la conception d'un circuit qu'il nous fera découvrir dans quelques semaines ou quelques mois selon son inspiration.

Chapeau l'artiste !

Alain Guyon



site internet du nouveau en 2013



Dans le domaine de l'informatique et des techniques de l'information les choses vont vite, très vite. Notre nouveau site a un peu plus d'un an et les évolutions sont permanentes.

- la version « mobile » est disponible depuis l'automne 2012. Accès par Google en tapant "levier" ou en tapant directement www.levier.fr/mobile.

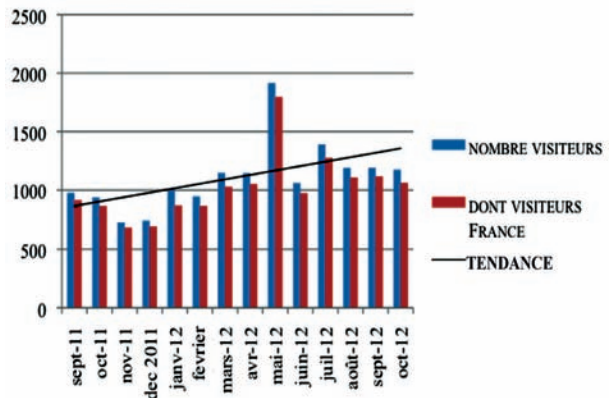
- les statistiques de visite du site montrent que 6 à 7 % des connections proviennent de l'étranger. Ce n'est pas négligeable, aussi nous avons décidé de leur faciliter l'accès en développant une version « en anglais »; elle devrait être totalement active pour l'été 2013 ; il suffira au visiteur de cliquer sur le drapeau anglais en haut à droite de la page d'accueil.

- le "QR code" fait son apparition sur cette publication. Pour les non-initiés, le QR code encore appelé tag est destiné aux utilisateurs de smartphone qui peuvent ainsi avoir un accès direct au site internet. Le QR code se rencontre maintenant sur presque toutes les brochures, revues,...etc... Il est spécifique au support concerné et renvoie automatiquement sur le site internet du support. Pour l'utiliser il convient d'abord de télécharger l'application Flashcode (ou Mobiletag) sur son smartphone, depuis la boutique en ligne (les plus utilisées sont App Store et Google Play). Après avoir lancé l'application il reste à

photographier le QR code et l'utilisateur est redirigé vers les pages internet du site. Dans ce cas précis il se connecte à www.levier.fr

La fréquentation du site a progressé régulièrement depuis son ouverture, avec des pointes en mai (ronde des sapins) et en été. La moyenne sur un an se situe aujourd'hui à environ 1100 connections par mois dont 85% de visiteurs différents.

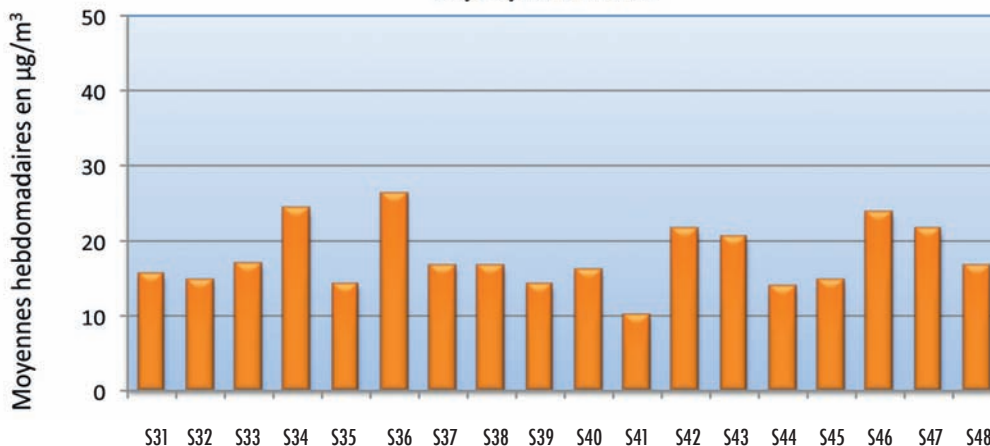
Alain Guyon



qualité de l'air 2013

Interpellé à ce sujet, le Maire a décidé de faire intervenir un organisme spécialisé et reconnu. Ainsi, depuis début août 2012 ATMO Franche-Comté réalise des mesures de qualité de l'air sur la commune au moyen d'un laboratoire mobile stationné à l'angle de la rue de la Nue et de l'impasse des Locaux. Ces mesures portent essentiellement sur les particules fines appelées « PM10 » (diamètre < 10 µm). Celles-ci sont générées par les activités humaines telles que les industries, le chauffage domestique ou encore le trafic automobile, mais peuvent être également d'origine naturelle (érosion, feux de forêts,...).

Moyennes hebdomadaires en particules enregistrées depuis le 30/07/12 à Levier



Le suivi de ces mesures montre que les maximums horaires se tiennent loin de la valeur repère de 70 µg/m³ d'air et que l'atmosphère de Levier est nettement en dessous de la valeur limite de 50 µg/m³ à ne pas dépasser pendant plus de 35 jours par an (décret 2010-1250 du 21/10/2010).

Alain Guyon

CCA 800 a 10 ans

Jean Pierre GURTNER, Président

En fin d'année 2012, la Communauté de communes Altitude 800 aura 10 ans

EN 10 ANS, SOURCE INSEE, LA POPULATION A AUGMENTE DE 13.6%

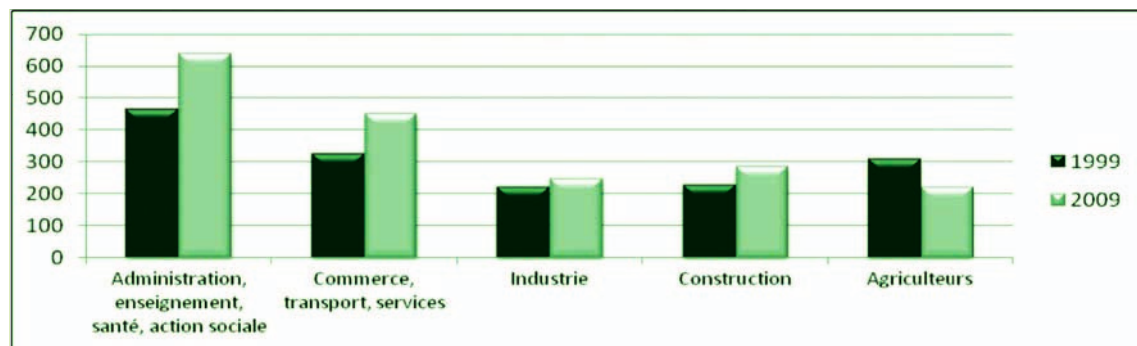
Population	1990	1999	2009	En 2009	15-29 ans	45-59 ans	60 ans et +
	5012	5024	5705	les	18.7%	18.8%	21.6%

EN 10 ANS, DANS NOS COMPETENCES D'ACTIVITES ECONOMIQUES :

Le nombre de salariés parmi la population source Insee, a augmenté de 19.5%

Nombre de salariés	1999	2009
	1545	1848

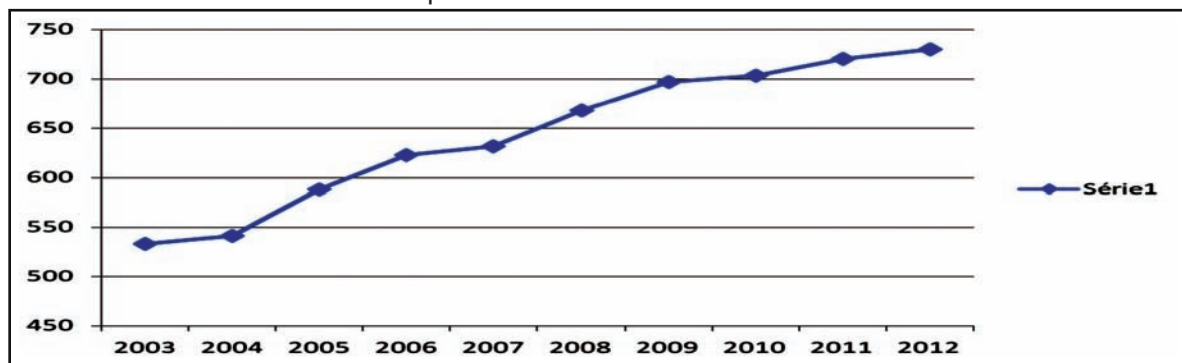
Evolution des secteurs d'activité des salariés de 1999 à 2009 résidents sur la CCA 800



Sur le territoire de la CCA 800, on constate qu'il existe plusieurs structures de plus de 50 salariés dans le secteur non marchand et des établissements de plus de 20 salariés dans le secteur de la construction.

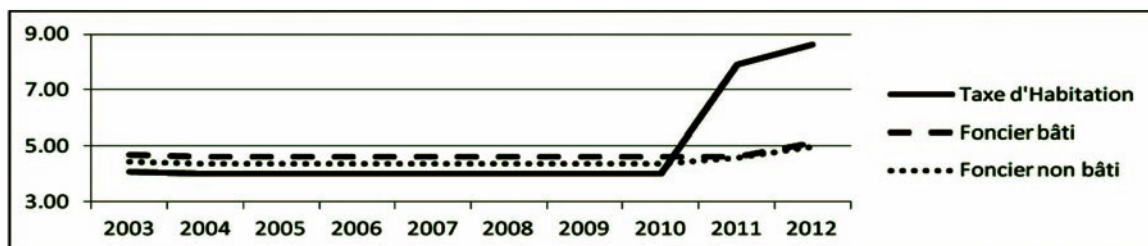
EN 10 ANS DANS NOS COMPETENCES, FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT SCOLAIRES,

Le nombre d'enfants scolarisés en maternelle et primaire a évolué de 38%



EN 10 ANS, LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERS sont passés d'abord de la taxe à la redevance forfaitaire (part fixe et part usager) avec contrats pour les professionnels, puis de la redevance forfaitaire à la redevance incitative à la pesée en transférant la gestion des bases au SMECOM - PREVAL du Haut Doubs. Les prévisions pour l'année 2012 nous amènent à une baisse de - 20% du tonnage des OM, atteignant ainsi l'objectif du Grenelle : 148 kg/habitant/an, avec en moyenne 18 vidages/an. Ainsi, la qualité du tri et la quantité récoltée des déchets en poubelles vertes nous laissent envisager une contribution financière moindre. Néanmoins, nous maintenons l'appel au civisme pour éviter les décharges et dépôts sauvages en forêt et en lieux publics.

EN 10 ANS, LE TAUX D'IMPOSITION DE LA TAXE D'HABITATION N'A ÉVOLUÉ QUE POUR L'ANNÉE 2012



En 2011, l'augmentation importante de la TH provient du transfert de la part de la TH du Conseil Général qui a été supprimée et pour la première fois depuis sa création, **en 2012** les taux de contributions fiscales de votre feuille d'impôts ont connu une hausse.

POURQUOI ?

L'exercice de la compétence économique a mobilisé de fortes dépenses depuis six ans et c'est près de 3,5 millions d'euros qui ont été engagés pour répondre à la demande d'une douzaine de chefs d'entreprises désireux de s'installer ou de louer un box du bâtiment-relais sur la ZAE Champs Bégaud. Une nouvelle demande est actuellement à l'étude ainsi que l'achat de terrain. Cependant si les plates-formes sont revendues, la totalité des investissements ne peuvent être payés par les entreprises car les réseaux d'eau, d'assainissement, la voirie, le poste transformateur, les câbles électriques et téléphoniques, l'ADSL, les bassins de rétention et de traitements... restent et appartiennent au domaine public. Ce différentiel occasionne des coûts pour la collectivité mais en six ans l'entrée de Levier sur la RD 72 a bien changé et c'est plus de 20 hectares qui ont été aménagés, créant ainsi ou maintenant de l'emploi sur Levier.

En cette rentrée 2012, 735 enfants dans 11 écoles ont été accompagnés par 18 postes d'ATSEM et agents d'entretien et par des équipements adaptés à la pédagogie d'aujourd'hui : photocopieurs, ordinateurs, tableaux numériques, matériels pédagogiques, livres, sorties et

entrées piscines et classes de découvertes... En huit ans, les 36 salles de classes et leurs annexes : salles de repos, de motricité, préaux, toilettes... auront fait l'objet d'un retoilage, changement de huisseries, mises aux normes et en sécurité. Mais la construction nécessaire et attendue d'un groupe de 6 classes au Val d'Usiers pour un coût de 1,6 millions d'euros HT nécessite un emprunt et des remboursements qui seront compensés par la hausse des contributions fiscales et le fonds de concours des trois communes.

ET POUR 2012, 2013 NOUS AVONS DES PROJETS POUR NOUS GARANTIR D'UN AVENIR :

L'installation de la fibre optique dans les rues et en limite de propriétés concernera 60% des habitations, les 40% restants bénéficieront d'autres systèmes leur garantissant le Très Haut Débit. La CCA 800 sera expérimentale dans l'installation pour le département du Doubs. Les réseaux appartiendront à un Syndicat Mixte constitué par le Conseil général et les communautés de communes. Il sera mis à disposition d'opérateurs privés après un cahier des charges, garantissant une offre de prestations équitables et de qualité sur tout le territoire en évitant les désagréments survenus avec la téléphonie mobile. La CCA 800 s'est engagée pour un financement sur 15 ans à raison de 10 euros par habitant, coût total un million d'euros.

La création d'une Maison de Santé est de la seule compétence en investissement d'une communauté de communes. Au conseil

d'octobre, l'association des 22 professionnels de santé du secteur de Levier a présenté son travail de réseaux engagés sur Levier et avec l'hôpital de Pontarlier. Elle a sollicité la CCA 800 pour la création d'une Maison de Santé Pluri-Professionnelle (MSPP). Acceptée à l'unanimité, la CCA 800 a sollicité à son tour l'Etat pour une reconnaissance et un accompagnement financier du projet sur 2014, les remboursements d'emprunts étant répercutés sur les loyers de la structure. Une MSPP pour demain, c'est un potentiel immobilier pour l'installation de futurs médecins, c'est une structure-relais pour se garantir qu'il restera des professionnels de santé travaillant ensemble et en milieu rural pour un meilleur suivi du patient.

La CCA 800 a accepté la création d'une plate-forme de construction d'un **atelier de fromagerie** de la « Haute Combe » située au bas de la Chaux en direction du karting sur la commune de Septfontaine. Cette fromagerie s'appuyant sur un partenariat entre les Sociétés de Fromageries de Septfontaine, Déservillers, Abergement les Thésy, un industriel laitier et un affineur, traitera en prévisionnel 9 millions de litres de lait avec une vingtaine d'emplois, pour la fabrication de Comté, Morbier, Mont d'or et Pâtes molles.

En juin 2013, les bureaux seront transférés de Bians à Levier dans l'aile droite de la mairie occupée actuellement par les services sociaux et la médecine du travail. Deux pièces seront aménagées pour ce lieu de travail qui restera simple et fonctionnel.

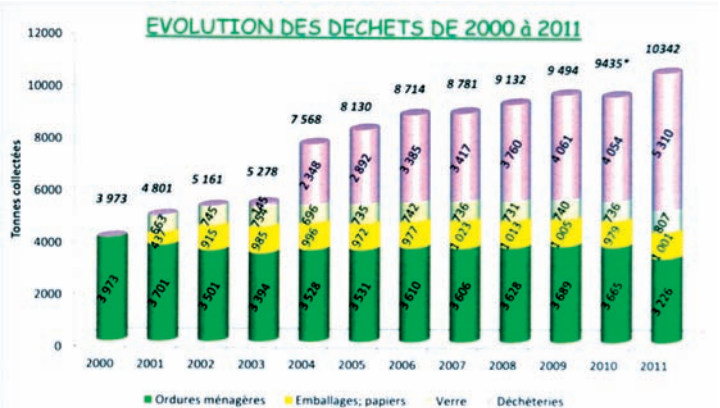
Environnement

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DE NOS DECHETS ... EN CHIFFRES

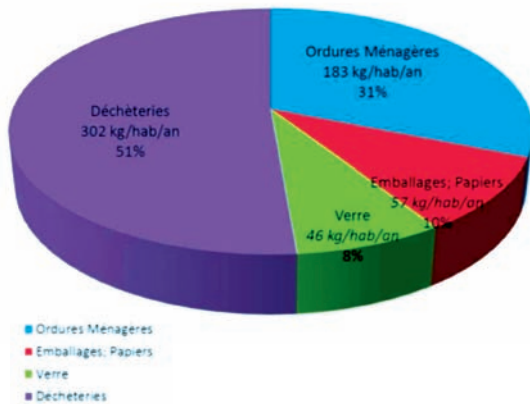
En moyenne, chaque habitant du territoire du SMCOM (CCA 800, Communauté de Communes Frasne/Druegon et Communauté de Communes de Montbenoit) a augmenté sa production de déchets de plus de 23 % en 8 ans : 461 kg/an/hab en 2004 et 568 kg/an/hab en 2011.

Globalement, en 2000 le SMCOM devait traiter 3 973 tonnes de déchets par an et, en 2011, il a dû traiter 10 342 tonnes !

Au regard du schéma ci-contre, on peut noter une belle diminution du tonnage d'Ordures Ménagères (bac vert) qui s'explique par la mise en place de la phase à blanc de la Redevance Incitative. Le tonnage des déchets recyclables collectés (bac jaune) est en augmentation ainsi que ceux du verre et des déchèteries.



*345 tonnes de déchets verts devaient être broyées à la fin de l'année 2010 mais n'ont pas pu l'être en raison des mauvaises conditions météo. Elles sont donc sur 2011 ce qui explique l'écart de tonnage des déchèteries (Normalement, nous aurions dû avoir : déchèteries 2010 = 4 399 t soit au total = 9 780 t et déchèteries 2011 = 4 965 t soit au total = 9 997 t)



La part de déchets produit par un habitant a bien évolué en 2011. Nous passons de 43 % de déchets déposés en déchèterie à 51 % et de 39 % d'Ordures Ménagères à 31 %. Pour le reste, la part de déchets reste la même à savoir 10 % pour le bac jaune et 8 % pour le verre. Les refus de tri (mauvais tri dans les bacs jaunes) sont en diminution depuis 2008. Cela témoigne d'une meilleure qualité des produits livrés en centre de tri. En 2008, 162 tonnes de déchets avaient été refusés (donc enfouissement, donc dépenses supplémentaires) alors qu'en 2011, le refus de tri concernait 95 tonnes.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTRES EN DECHETERIE

Le nombre d'entrées en déchèterie ne cesse d'augmenter. Pour celle de LEVIER, le nombre d'entrées est passé de 8 282 en 2006 à environ 12 000 en 2011 !

Depuis 2008, les professionnels utilisent également de plus en plus ce service.

Ce sont les déchets verts (tonte, taille,...) qui représentent la part la plus importante du tonnage déposé en déchèterie avec presque 2 000 tonnes en 2011.



Combien ça coûte ?

Le bac jaune

DEPENSES



Pré-collecte
TOTAL 32 654 €

Collecte et transport
TOTAL 320 000 €

Tri + transfert
TOTAL 165 000 €

Charges de
Structure
+
communication

TOTAL
70 691 €

Coût réel (dépense - recette) 241 837 €
soit 17% du coût réel total (13,74€/hab)

RECETTE

Vente matériaux	85 975 €
Soutien performances éco-organismes	257 014 €
Recettes structurelles	3 519 €
TOTAL	346 508 €

Le verre

DEPENSES



Pré-collecte
TOTAL 5 074 €

Collecte et transport
TOTAL 35 925 €

centre valorisation

Charges de
Structure

TOTAL
5 221 €

Coût réel (dépense - recette) 1 215 €
soit 0% du coût réel total

RECETTE

Vente matériaux	26 930 €
Soutien performances éco-organismes	5 960 €
Recettes structurelles	12 114 €
TOTAL	45 004 €

Le bac vert

DEPENSES



Pré-collecte
TOTAL 32 529 €

Collecte et transport
TOTAL 364 000 €

Tri + transfert
TOTAL 279 164 €

Charges de
Structure

TOTAL
87 849 €

Coût réel (dépense - recette) 735 892 €
soit 50% du coût réel total (41,82 €/hab)

RECETTE

Soutien performances éco-organismes	21 228 €
Recettes structurelles	7 273 €
TOTAL	27 599 €

DEPENSES



Amortissement
TOTAL 65 000 €

Fonctionnement
+ gardien
TOTAL 55 500 €

Enlèvement et
transport benne
TOTAL 16 000 €

Charges de
Structure

TOTAL
68 497 €

Coût réel (dépense - recette) 484 046 €
soit 33% du coût réel total (27,51 €/hab)

RECETTE

Vente matériaux	40 939 €
Facturation usagers professionnels	27 904 €
Soutien éco-organismes	10 612 €
Recettes structurelles	30 100 €
TOTAL	109 555 €

Pour l'année 2011, le service «Collecte et Traitement des Déchets» représentait un total de dépenses de 1 991 656,00€ pour un total de recettes de 528 665,80€. La contribution des usagers s'élevait donc à 1 462 990,20€ soit 83,14€ par habitant du secteur du SMCOM.

Les dernières estimations pour l'année 2012 font apparaître encore une baisse du volume des déchets collectés dans les bacs verts (- 20 %), une augmentation pour les déchets collectés dans les bacs jaunes (+ 4 %), pour le verre (+9 %) et une stagnation des déchets déposés dans les déchèteries. Un bilan plus précis pourra être dressé lorsque nous aurons les chiffres réels, mais d'ores et déjà on peut dire que la mise en place de la Redevance Incitative a eu un effet bénéfique pour la baisse du volume des ordures ménagères (meilleur tri, compostage, changement de comportements, ...).

Guy MAGNIN-FEYSOT

Environnement

STATION D'EPURATION : de l'eau toujours plus propre

La station conçue pour traiter 3500 Equivalents-Habitants (EH) a été mise en service en 1987. Elle fonctionne en auto-surveillance mensuelle depuis fin novembre 2008 sous le contrôle de Gaz et Eaux.

Pour répondre aux exigences de la réglementation, dont le garant est la DDT (Direction Départementales des Territoires) la commune a récemment mis en place un traitement du phosphore, asservi au fonctionnement de la station d'épuration, afin de ne pas dépasser la concentration de 1,5 mg/l en rejet.

Pourquoi limiter la concentration en phosphore :

Le phosphore constitue, avec les nitrates, l'un des éléments nutritifs principaux de la flore aquatique. A trop forte dose, il y a prolifération d'algues, et par là même un déséquilibre de l'écosystème ; c'est l'eutrophisation des cours d'eau. La conséquence principale est une mortalité importante de la vie piscicole due au manque d'oxygène. Le phosphore est le facteur sur lequel il est possible de jouer efficacement.

Près de la moitié des apports en phosphore, essentiellement sous la forme de phosphates, a pour origine l'activité industrielle (rejets industriels, collectivités, effluents d'élevages, engrais, ...); un tiers provient de l'activité humaine quotidienne (métabolisme humain, détergents, produits lessiviels, ...); le reste étant d'origine naturelle (roches, ...).

Le Doubs avec son réseau hydrologique important (**bassin de la Loue, pour nous**) est classé en zone sensible.

Une directive Européenne impose que, dans les zones sensibles, après épuration, les concentrations en phosphore soient inférieures à 1,5 mg/l pour un réseau en séparatif.

Avant traitement, à Levier, la concentration en phosphore peut atteindre 8 mg/l. Résultat d'octobre, après mise en place du traitement : 1,32 mg/l donc **objectif atteint**.

Système de déphosphatation mis en place :

Après étude, la commune a choisi la méthode de déphosphatation la plus couramment utilisée et économiquement la plus intéressante : par voie chimique, au moyen de réactifs (sels de fer) qui donnent naissance à des précipités ou complexes insolubles séparés de l'eau par des techniques de séparation de phases solide-liquide.

La Sté Gaz et Eaux a été retenue, suite à appel d'offres, pour réaliser l'installation qui comprend une cuve de stockage de chlorure ferrique de 5 m³, sur dalle béton, et un automate à deux pompes doseuses pour le dosage du chlorure ferrique. L'injection du chlorure ferrique s'effectue avant passage des boues sur le deuxième lit bactérien de façon à obtenir un bon mélange. La réaction principale du chlorure ferrique avec les phosphates forme un précipité de phosphate de fer insoluble et qui sera éliminé avec les boues. Un point important pour la gestion de l'installation et le stockage des boues réside dans le fait que l'élimination de 1g de phosphore produit près de 5g de phosphate de fer.

La déphosphatation décrite est en service depuis septembre 2012.

Elle permet de descendre le taux de phosphore largement en dessous de la norme européenne de 1,5 mg, qui va être adoptée pour le bassin versant de la Loue.

Alain Guyon

RECUP'PAPIER

Collecte faite au profit du **CANCER** et de la **FONDATION LASSALLE** à Lyon
La collecte 2012 a été bonne, soit 40 tonnes

Merci à tous ceux qui œuvrent de près ou de loin pour cette action (donneurs, équipe de collecte, prêt de camion, etc.)

Rendez-vous 2013

mi-avril et mi-octobre

Dès aujourd'hui, pensez à conserver tous vos vieux papiers : pubs, annuaires, catalogues, journaux, etc...

Ils doivent être ficelés solidement. Tout plastique est interdit.

RECUP'BOUCHONS LIÈGE

Récup' de tous les bouchons liège (vin, mousseux, champagne...) au profit d'un atelier "handicapés" qui transforme ces bouchons en panneaux d'isolation.

A déposer chez Bernard Faivre-Courtot
20 rue du Plane à Levier

Je collecte les bouchons alimentaires en plastique



30 TONNES DE BOUCHONS = 1 Fauteuil roulant = 1 Sourire

Responsables : Albert Ratte
30 rue du Plane à Levier
Bernard Faivre-Courtot
20 rue du Plane à Levier

www.bouchonsdamour.com

QUE SE PASSAIT-IL à Levier il y a 100 ans ?

Jean Pierre GURTNER

Des projets et actions communales importantes analysés à partir des délibérations d'avant et après 1912

Le conseil municipal de janvier 1912 est composé de 11 conseillers Mr Laresche Elisée est maire, Mr Poncet Nestor est adjoint; les conseillers sont : MMrs Mercier Henri, Jeanneret Julien, Delamarche Aristide, Coupas Adrien, Lhomme Joseph, Oudet Henri, Bataillard Auguste, tous élus le 17 mai 1908, Prévalet Jules et Jeannin Just élus ensuite après les départs de Bousson Félix et Poix Maxime. M Cailler Alexis, adjoint étant décédé en 1910.

Le 19 mai 1912, installation d'un nouveau conseil de 12 membres (conformément à la loi d'avril 1884)

Mr Laresche Elisée est élu maire, Mr Poncet Amédée est élu adjoint, MMrs Mercier Henri, Lhomme Joseph, Jeannin Just, Bataillard Auguste, Prévalet Jules, Manche Alphonse, Jacquin Louis, Rousset Joseph, Coupas Adrien sont les conseillers municipaux.

Délégations et représentations :

Délégués au bureau de bienfaisance : Coupas Adrien et Mercier Henri

Délégués à la commission scolaire chargés de surveiller et d'encourager la fréquentation des écoles : Mercier Henri, Coupas Adrien, Lhomme Joseph, Prévalet Jules

Administrateurs à la Caisse d'Épargne nommés par le conseil : Vivot Charles rentier, Courbet Emile hôtelier

Délégué à la commission de statistiques agricoles : Mercier Henri

Délégués pour révision de la liste électorale : Poncet Amédée, Lhomme Joseph

Budget Primitif délibéré le 7 juin 1911 (vu la loi du 21 mai 1836)

Recettes : 31 441 fr - Dépenses : 27 795, 90 fr

Excédents : 3 645, 10 fr



LEVIER - Vue prise du Clocher

La foire au début du 20ème siècle

Dépenses ordinaires effectuées :

Confection du rôle des chiens 6 fr ; Timbres et enregistrements : 306,74 fr ; Enfants assistés : 162,70 fr ; Entretien des aliénés et assistance aux vieillards: 1 076,08 fr ; Soins de propreté aux écoles : 441 fr ; Remises au Trésorier Principal : 11,13 fr ; Intérêts d'emprunt au Crédit Foncier : 80,21 fr ; Indemnité à l'aide de l'école enfantine : 360,50 fr ; Entretien et montage de l'horloge, des pompes à incendie, du corps de garde, sonnerie civile réglementaire, frais sanitaires des tueries ; Chauffage, éclairage des classes et allumage des feux dans les écoles (dépenses non chiffrées) ; Frais de bureaux et d'imprimés : 400 fr ; Curage des égouts et du ruisseau : 300 fr, Allocations versées à la famille du jeune Marc Duband soldat de la classe 1910 : 0,75 fr par jour ; Aides aux réservistes (non chiffrées) ; répartition du legs Cretin de 100 fr aux enfants pauvres des écoles communales à chaque garçon et fille.

Dépenses extraordinaires :

Révision de l'aménagement de la forêt communale : 650 fr ; Achat de diverses parcelles de terrain de la source de la Douet appartenant à F. Rousset : 551,84 fr ; Achat d'une parcelle de terrain à G. Nicod pour dégagement de la place publique : 75 fr

Quelques Recettes : les locations de terrains communaux, herbes à récolter aux abords des chemins, des places à fumier, les boues à ramasser autour des fontaines publiques, la location de la bascule, le champ de foire, le tout aux conditions du bail précédent.

Les ventes de bois

Monsieur le Maire a dans ses mains le cahier des coupes de bois qui doivent se vendre le 4 octobre prochain à Pontarlier et qu'aucune coupe ordinaire n'y est inscrite pour le compte de la commune.

Il fait alors observer que pour l'exercice budgétaire 1912, la commune n'aura rien pour équilibrer son budget et faire face aux nombreuses dépenses extraordinaires telles que subventions et installation de l'électricité 50 000 fr, captage de la source de la Douet 30 000 fr, ... c'est donc plus de 750 m³ qui ont été supprimés.

il est donc matériellement impossible de faire face aux nombreuses dépenses que nécessitent les importants travaux en cours d'exécution. Il fait aussi remarquer que si durant les années passées la possibilité de bois a été dépassée, il est bien regrettable que le budget 1912 subisse seul cette importante retenue et qu'il ne soit délivré que la moitié des coupes escomptées surtout que l'aménagement qui vient d'avoir lieu fait ressortir pour l'avenir une possibilité très importante. Le Maire demande au conseil de bien vouloir demander à l'administration compétente la marque et la délivrance immédiate de tous les bois bostrichés secs et chablis de la forêt jusqu'à concurrence des 750 m³.

QUE SE PASSAIT-IL À LEVIER

Budget des chemins vicinaux présentés par l'Agent-voyer : Recettes et Dépenses : 4 616 fr

Cependant : Sur proposition de la commission des chemins, que par suite des orages fréquents qui se sont succédés en l'année 1912, les chemins se trouvent dans un état pitoyable et qu'il est nécessaire pour les remettre en état d'y effectuer divers travaux extraordinaires et pour y pourvoir, placer sur ces chemins des pierres en proportion suffisante, à fournir et préparer pendant la saison d'hiver tout en procurant du travail aux ouvriers de la commune. Ces pierres seraient fournies sur adjudication au rabais par lots entre les habitants, que pour payer ces dépenses, il lui paraît nécessaire d'ouvrir un crédit de 500 fr afin de solder le montant des fournitures au fur et à mesure de leur réception.

Autre délibération : le conseil verse un crédit de 50 fr à l'Agent-voyer M Bel pour tracer un projet de chemin reliant la route n° 9 de Besançon à celle de Salins, aux sorties du village, une occasion favorable se présente en ce moment pour acquérir une parcelle appartenant à Mm Chauvin pour la somme de 610 fr. *Le chemin du Plane, réclamé depuis longtemps par les habitants fera l'objet d'acquisitions le 15 février 1913 pour 3 000 fr d'achats de terrains et sera réalisé pour 5 500 fr de travaux.*

L'affouage :

M le Maire expose en séance du 22 décembre 1912 que toutes les délivrances de bois faites à la communes (chablis, et coupes ordinaires) ont été vendues aux enchères par les soins de l'administration forestière, que les rémanents provenant de ces coupes et réservés au profit de la commune ont été vendues par les soins de la municipalité entre habitants pour tenir lieu de partage. Que le produit de ces ventes s'élève à une somme supérieure à celle qui est nécessaire pour acquitter les dépenses ordinaires inscrites au budget de l'exercice 1912 et laissera comme solde au 31 mars 1913 une somme permettant de faire comme d'habitude il est d'usage pour servir lieu d'affouage une répartition d'argent entre les habitants et d'allouer à chacun de ceux ayant un domicile réel et fixe, la somme de 10 fr ce qui d'après le rôle de répartition établi pour 1 059 ayants-droit porterait à 10 590 fr la somme à répartir.

Renouvellement du bail de la fromagerie :

La location du chalet communal expire le 11 novembre 1912, Alfred Kühni, fromager demande son renouvellement pour 5 ans, pour un montant constant fixé par la vente de lait de la société à celui-ci.

Les grands projets en cours :

Le projet de groupe scolaire :

Il a pris naissance en délibération du 27 septembre 1902 suite à la fermeture des écoles congréganistes et à l'installation provisoire d'une classe de filles chez Madame Hermance Desbois. Le projet ressort le 29 mars 1903 ; une coupe de bois extraordinaire est votée le 21 février 1904 pour étudier le préfinancement ; une commission est nommée le 12 janvier 1905 pour rechercher un emplacement à ce projet et en séance du 3 septembre 1905 le conseil propose même de vendre les biens des écoles congréganistes.

Le nouveau conseil municipal en séance du 3 mars 1909 ajourne la réalisation, mais devant l'insistance du Préfet, il relance le

projet le 11 septembre 1909 en cherchant à acquérir les terrains situés derrière l'Hôtel de l'Ours propriétaire Courbet (aujourd'hui « les Marronniers »). Le 22 décembre M Chopard, architecte à Paris est désigné pour exécuter des plans et devis. Le 12 janvier 1910 une somme de 28 381 fr est délibérée pour l'achat des terrains et mettre le projet à enquête. Le conseil constate que 4 propriétaires font des remarques et vote en séance du 9 mars 1910, la somme de 30 881,60 fr pour exproprier et couvrir l'ensemble des dépenses. Le 15 février 1911, l'architecte Chopard présente un plan de 3 bâtiments et le devis s'y référant. La réponse arrive en séance du 7 juillet 1912 :

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre du Préfet en date du 26 décembre 1911 ainsi qu'une note de la Sous-préfecture, toutes deux relatives aux nouvelles constructions scolaires à établir dans la commune de Levier. Le maire et le Conseil font remarquer que ces plans et devis sont bien trop élevés et hors proportion avec ce qui est normalement nécessaire comme construction scolaire au vue de la localité et du nombre d'élèves fréquentant actuellement les écoles.

La commune de Levier possède un hôtel de ville, de construction très moderne, certainement le plus beau et le plus vaste de l'arrondissement, où se trouve actuellement très bien installée l'école communale des filles comprenant 4 classes et école maternelle, les locaux servant à ces écoles ne peuvent certainement prêter à aucune critique tant du point de vue de l'installation que du point de vue de la salubrité

et que le maintien dans cet édifice soit de l'école de filles actuelle ou de l'école de garçons semble tout indiqué ; une construction nouvelle ne pouvant donner plus de satisfaction sous tous rapports.

Monsieur le Maire serait aussi d'avis avant l'établissement de nouveaux plans, que Monsieur l'Inspecteur soit délégué pour se rendre à Levier afin d'étudier très sérieusement, de concert avec la municipalité, ce qui est absolument nécessaire comme nouvelle construction...étant entendu que l'hôtel de ville continuera comme par le passé à recevoir l'une des écoles, aucun motif sérieux et valable ne pouvant être invoqué contre ce maintien.

Il fait aussi remarquer que la situation financière communale, par suite de certains travaux importants, l'électricité, le captage de la source de la Douet, la subvention au chemin de fer de Pontarlier à Levier, l'abattoir etc...se trouve momentanément assez chargée, qui pour faire face aux dépenses de constructions scolaires il y a lieu d'attendre les nouvelles et importantes coupes de bois qui seront délivrées à la commune à la suite de la révision de l'aménagement de nos forêts qui vient d'avoir lieu et qui certainement à du faire ressortir une grande quantité de vieux bois dépérissants dont la réalisation s'impose immédiatement

En séance du 8 février 1914, face à l'insistance du Préfet, le conseil ajournera le projet définitivement par 8 voix pour et 1 contre, le nombre d'enfants fréquentant les écoles diminuant d'année en année. Le 5 août 1905 le Conseil demandera la suppression d'un instituteur et d'une institutrice, même demande le 31 décembre 1919, l'école de garçons a 40 élèves pour 3 enseignants et l'école de filles en a 80 y compris l'école infantine pour 5 institutrices et une aide à l'école infantine. M Chopard sera payé de son projet le 5 août 1915 pour la somme de 6 513,20 fr.

il y a 100 ans ?



Le projet d'un abattoir

Le Sous-préfet demande quelle suite a été donnée à la délibération du 11 octobre 1911, concernant la construction d'un abattoir. Le conseil répond que l'affaire n'est pas négligée et que la réalisation est certainement urgente au regard de la surveillance des viandes livrées à la consommation et qui laisse à désirer.

Le conseil reprendra la délibération en séance du 21 juin 1914 pour examiner si la commune possède un terrain nécessaire. Aucune délibération par la suite témoigne de l'abandon du projet.

L'approvisionnement en eau

Depuis le 6 juin 1906 le conseil délibère pour le projet de captation d'eau de la source de la Douet qui nécessite l'achat de terrains, une zone de protection, le captage, l'installation d'une pompe élévatoire avec moteur et construction de canalisation et d'un réservoir.

L'achat de diverses parcelles de terrain de la source de la Douet appartenant à F. Rousset est réalisé pour 551,84 fr, ainsi que les travaux de distribution et élévation des eaux de la Douet avec le réservoir (toujours actuel) pour la somme de 14 552 fr.



La halte de Hyoche

La contribution au Chemin de fer ou Tramway reliant Besançon à Pontarlier par Amathay, Granges Maillot, Le Val d'Usiers, Entreporte-Chaffois

La commune donne un avis favorable le 6 février 1902 pour la construction d'un chemin de fer de Besançon à Levier ; il existe une ligne Levier - Andelot PLM. C'est en 1909 qu'elle approuve l'avant projet et qu'elle décide de contribuer financièrement à raison de 100 000 fr payable par tiers, le Conseil Général votant un emprunt de 3 225 000 fr pour sa réalisation. *Il faudra attendre 1919 pour que fonctionne la ligne entre Besançon et Entreporte-Chaffois ; et Entreporte-Chaffois et Pontarlier.*

L'électricité éclaire Levier

Le 23 mai 1909 la commune adhère au Syndicat intercommunal des Forces motrices de la Loue qui souhaite acquérir 12 hectares de rives afin d'y produire de l'électricité pour les 8 communes

concernées, coût 625 fr. En séance extraordinaire du 3 juillet 1909, le Maire lit la délibération prise par la conférence intercommunale tenue à Ouhans et rassemblant 27 communes, qui décident d'acquérir les «forces de Mouthier». Le conseil refuse et se retire du syndicat de 27 communes, considérant les dépenses à faire comme étant trop élevées. Elle invite ses 3 délégués à entrer en pourparlers avec les représentants de la ville de Pontarlier pour l'achat des «forces de Mouthier». Le 31 mai 1911, M le Maire expose qu'il a reçu M Reudet d'Eternoz qui possède une station électrique sur le Lizon à Myons et Lizine. Il fait une proposition d'éclairage électrique sur la commune qui lui paraît très avantageuse d'autant que la commune est dans une situation financière excellente et qu'elle a des ressources bien suffisantes pour faire face à la subvention demandée et aux dépenses diverses que pourra occasionner l'installation du nouveau mode d'éclairage, à charge par le concessionnaire de l'établissement des réseaux primaires et secondaires ainsi que les postes de transformateurs. Il fait aussi une remarque que les communes environnantes ayant des ressources bien inférieures à celle de Levier possèdent déjà cette lumière et en reconnaissant les grands avantages. Le conseil à l'unanimité est d'avis de doter la commune

de l'éclairage électrique en reconnaissant que le tarif proposé offre de grands avantages pour la commune et les particuliers, étant très inférieurs à tous ceux proposés jusqu'à ce jour. Il cède à M Reudet la concession de l'éclairage électrique pour une durée de 30 années au prix du tarif indiqué et toujours à l'unanimité vote la somme de 50 000 fr nécessaire tant au paiement de la subvention qu'à l'installation des lampes communales extérieures et intérieures ainsi qu'à la pose d'une lampe par ménage...à moins qu'elle ne soit refusée par le propriétaire du logement. 14 800 fr sont ajoutés au budget additionnel de 1911.

En séance du 8 septembre 1912 le conseil municipal vote le 2^e versement de 17 600 fr à prendre sur les fonds libres et

une coupe de bois extraordinaire, constatant que M Reudet aura installé à sa charge une force thermique de secours à Myons de 50 chevaux. Le conseil par délibération en dresse le constat. L'électricité est à Levier

En 1913 le solde sera versé...et le 31 décembre 1919 M Reudet sera toujours concessionnaire de l'éclairage électrique de Levier ainsi que de l'élévation et distribution d'eau de la Douet.

Compte de gestion de 1912 établi en 1913 :

Recettes : 94 932,08 fr

Dépenses : 125 901,14 fr

Au compte précédent la comptabilité a été reconnue débiteur de : 65 517,65 fr

Déclare le comptable débiteur de 65 517,65 fr

NB : le pouvoir d'achat de 1 franc de 1912 équivaut à celui de 3,24 euros de 2011 (source INSEE)

La Grêle à Levier

Samedi 30 juin 2012 entre 22 heures et 23 heures

Jean Pierre GURTNER

3 villages impactés : Arc sous Montenoit, Villers sous Chalamont et Levier dans l'ordre des ravages de la tempête d'orages, pluie, vent fort et grêle. Il tombe durant quelques minutes des amas de grêlons formant des congglomérats de 8 cm à 15 cm pesant entre 100 et 150 grammes, voir plus en certains endroits, dispersés les uns des autres de 20 à 40 cm et ne formant pas de couverture blanche uniforme et épaisse.

Déclarations de dégâts pour 800 à 900 foyers : maisons individuelles, bâtiments agricoles et d'entreprises, hangars et garages, voitures, vérandas, volets roulants et mobiliers extérieurs.

20 entreprises de couvertures et charpentes du Doubs et du Jura mobilisées sur Levier durant 10 jours.

20 000 à 40 000 tuiles nécessaires pour tout réparer.

Mobilisation des maires de la CCA 800 pour appeler leurs entreprises le dimanche matin.

Mobilisation et travail en partenariat avec Madame la Sous-Préfète, et les services de l'État (DIRECCTE, DDT, DREAL), avec la chambre d'agriculture, les syndicats agricole, et les compagnies d'assurances (Axa, Groupama, Pacifica) pour aider les agriculteurs impactés sur des bâtiments agricoles d'avant 1996 comportant en toiture de l'amiante.

Aujourd'hui, il suffit de lever les yeux et regarder le patchwork de couleurs de tuiles pour prendre la mesure de l'ampleur des dégâts

Un grand élan de solidarités :

Mobilisation le dimanche matin du maire, conseiller général, adjoints, élus et de tous les agents communaux pour accueillir les déclarations de sinistres.

Autres orages de grêle recensés sur Levier :
28 décembre 1913, après la tornade de juin 1982 ...
(et autres témoignages si vous en connaissez !)





Les associations

CULTURELLES

ALPE (Patrimoine)	Pierre LOMAZZI	2 Place Verdun	03.81.89.51.67
Amis du Musée Relais	Jérémie CUENOT	Les Halles de la Mairie	03.81.89.53.22
Association de la Bibliothèque	Stéphanie FONTELAYE	Les Halles de la Mairie	03.81.89.58.73
Association Laïque	Claude PICCAND	4 B rue du Moutet	03.81.89.55.04
Atelier création	Héléana VOUGE	Villers s/ Chalamont	03.81.49.32.38
Chorale La Pastorale	Marie-Thérèse MARTEN	1 Place de l'Eglise	03.81.49.50.30
Comité des Fêtes	Nicolas PREVALET	80 rue de Salins	03.81.49.57.15
Les Corderés	Michel RICHARD	66 rue de Salins	
Les MHAMIDS (sport mécanique)	Henri CUENOT	4 rue de Champagne	06.07.17.92.42
MUSICART'S (Ecole de Musique)	Micheline BAUDOZ	9 rue du Jura (Bonnevieux)	03.81.49.55.13
SOLUNA (Orchestre)	Nathalie GOGUELY	8 rue du Tacot	03.81.49.59.33

SCOLAIRES

Parents d'élèves de l'école Pergaud	Claude PICCAND	2 rue de Salins	03.81.89.53.33
Parents d'élèves écoles privées	Marie-Hélène MARION	14 rue de l'Eglise (Villeneuve d'Amont)	03.81.49.55.34

SPORTIVES

APL (Gym)	Sylvie JONART	70 rue de Salins	03.81.49.05.22
ALS (Association Loisirs et Sports)	Kocay AVDATEK	3 rue du Stade	03.81.49.53.49
AS Handball	Florian ROLET	rue Champs Cognet (Crouzet-Migette)	03.81.49.69.82
ASL (Football)	Claude REGNIER	18 rue de Chapelle d'Huin	03.81.49.51.15
BADLEVIER (Badminton)	Marc SAULNIER	La Geline	06.86.10.15.95
Boyard Compétition (Rallye)	Monsieur le Président	23 rue de la Douet	03.81.49.55.65
Carreau Lévitien (pétanque)	Thierry VUITTENEZ	5 rue de Libération	03.81.49.57.84
Escrime "La Boyarde"	Raymonde MERCIER	19 rue de Pontarlier	03.81.89.55.36
GTS Rallye	Thomas GUYOT	24 rue de Pontarlier	09.77.73.36.34
Judo Club	Marie CARTIER	33 rue de Besançon	06.24.43.54.66
Killou Quad passion	J. HUOT-MARCHAND	2D rue de la Douet	03.81.49.55.36
Moto Club	T. GRANDVUILLEMIN	5 rue Gustave Courbet	03.81.89.54.09
Racing Moto Club 25	Olivier ZAEPFEL	9 rue de Besançon	03.81.49.51.27
Randonneurs des Sapins	Jean LOPEZ	2 rue de l'Allier	03.81.49.51.46
Team Auto	Alain PREVALET	2 rue des Génévriers	03.81.89.53.98
Tennis Levier	Jean-Michel PIZZOLI	4 rue du Tacot	03.81.49.58.36

SOCIALES

ADMR	Philippe COLARD	28 rue de Salins	03.81.89.58.04
AFP - EHUD	Yannick PETETIN	9 rue Alexis Rousset	06.89.04.08.58
Alcooliques Anonymes			03.81.49.57.02
Donneurs de Sang	Alain CHATELET	14 rue du Plane	03.81.49.51.00
Familles Rurales	Juliette DA COSTA	35A rue de Pontarlier	03.81.49.50.20
Vivre à l'Hexagone	Marie-Hélène BERTHOD	Maison de Retraite	03.81.49.50.24

DIVERSES

ACCA (Chasse)	Raphaël COEURDEVEY	34 rue de Salins	03.81.89.55.55
AFFAA (Anciens des Forces Françaises en Allemagne/Autriche)	Albert PECCLET	2 allée des Jonquilles	03.81.49.56.51
AFN (Anciens Afrique du Nord)	Félix BOURIOT	Ferme de Bellefaine (Granges-Maillet)	03.81.89.55.77
Amicale des Sapeurs Pompiers	Centre de secours	Route de Septfontaine	03.81.49.53.31
Amicale du Personnel Communal	Michel BULLE	9 impasse la Sapinière	03.81.38.33.90
Amis du Foyer Rousset		1 rue Rousset	03.81.49.52.83
Anciens Combattants	Maurice LOCATELLI	1 rue de la Nue	03.81.49.57.52
ASA (Forêt)	Louis PHILIPPE	2 rue de la Motte	03.81.49.51.20
Club de l'Amitié (3ème Age)	Marie-Jo LACROIX	Rue de la Louvière	03.81.49.51.38
FFI (Forces Françaises de l'Intérieur)	Gérard MANGIN	38 rue Bastide (Ornans)	03.81.51.66.73
UNC (Union Nationale des Combattants section de LEVIER)	Georges BULLIARD	9 rue bois du Désert (Evillers)	03.81.89.53.15

COMMERCIALES

Carrefour Economique de Levier (CEL)	Michel MAGNET	12 rue du Stade	03.81.49.58.15
--------------------------------------	---------------	-----------------	----------------

ALPE

ASSOCIATION LEVIER PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

L'Association poursuit son chantier de rénovation de la fontaine-lavoir de l'Argillier commencé en 2011.

Cette fois, l'atelier de distillation qui occupait un bon tiers de l'édifice a pu être installé dans un autre lieu et les travaux de restauration peuvent aller bon train : les pierres destinées à remplacer les pierres endommagées ou disparues sont maintenant taillées et vont pouvoir être installées, la charpente a été nettoyée, le pavement extérieur est en cours de rénovation. Bref, nous pensons pouvoir inaugurer la fontaine en 2013 quand bien même le travail restant à accomplir est important.

D'autres chantiers de rénovation nous attendent pour les années suivantes afin de continuer à améliorer le paysage urbain de Levier ce qui est le but premier de l'association.

ALPE a offert à ses 50 adhérents les sorties habituelles de



découverte du patrimoine bâti et naturel de la région, encore que, cette année, plusieurs sorties ont été annulées en raison d'une mauvaise météo ; elles sont bien entendu reportées à 2013. Les plus réussies ont été la visite guidée du Château de Chevreaux en restauration (au sud de Lons le Saunier) et la visite de l'Abbaye de Baume les Messieurs avec la reculée du Dard et Château-Chalon, sans oublier la journée de découverte des gorges de la Poëtta-Rasse (au départ de Môtiers en Suisse) qui a réuni une dizaine de courageux malgré le froid et l'humidité.

Une nouvelle formule de sorties en demi-journées a été expérimentée et a connu un bon succès surtout auprès des personnes ne souhaitant pas effectuer de grandes marches ; elle sera reconduite en 2013.

Enfin, l'association a organisé des manifestations ouvertes à tous les Léviitiens comme une soirée « contes » en collaboration avec la bibliothèque, et la 4ème randonnée nocturne estivale en forêt de Levier qui a recueilli les suffrages positifs de plus de 150 participants : opérations à reconduire.

Président : P. Lomazzi - Vice président : C. Piccand

Trésorier : G. Cuenot - Secrétaire : A. Bourgeois

L'assemblée générale est programmée pour le samedi 26 janvier à 20h.

Les adhésions pour l'année 2013 seront prises à cette occasion.

Les amis du Musée

En 2012, faits marquants :

Commémoration de la tornade de Levier le 2 juin avec projection du film « la tornade de Levier » : 217 entrées, 59 gratuites, 80 DVD vendus.

10 Août : balade familiale + fondue : 110 repas + 51 tickets de tombola vendus.

Durant l'été accueil de l'exposition photo animalière « Hauts Doubs sauvage ».

Du 4 septembre au 1er novembre : exposition gratuite du CPIE « Montagnes du Jura, des paysages et des hommes ».

Cette année, 192 personnes ont visité la Ferme du Chalet avec Bernard Régnier et 44 personnes ont visité la fromagerie de Levier avec M. Jeunet.

Cet été, 54 adultes et 78 enfants ont fait des balades en calèche avec Marine et Florine Régnier (seulement 8 balades ont été annulées à cause du temps).

Organigramme :

Président : Jérémie Cuenot,

vices-présidents : Max Régnier, Eric Faure, Albert Ratte.

Secrétaire : Annabelle Grefferat.

Trésorière : Virginie Pichard.

Pour plus d'informations
www.musee-cheval-comtois-et-foret.fr



Cette année les heures d'ouvertures changent :

du 1er septembre au début des vacances d'été : Musée ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture samedi et dimanche.

En juillet et août (pendant les vacances scolaires) : ouvert du mercredi au dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture lundi et mardi.

Contact : Annabelle au 03 81 89 58 74 ou 03 81 89 53 22.
musee.levier@wanadoo.fr

Les amis de la bibliothèque

- La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h30 à 18h30 •
• Mercredi de 16h à 18h • Vendredi de 17h à 19h •
• Samedi de 14h à 16h •

Il est proposé aux lecteurs un fonds de plus de 12000 ouvrages, 350 DVD, 300 CD.

La cotisation familiale est de 10 euros par an pour les habitants de Levier et de la communauté de communes.

Le prêt est de 6 livres par personnes, 2 CD, 2 DVD par famille pour une durée de 3 semaines.

L'association apporte son soutien à Fabienne Pepiot, responsable de la bibliothèque, pour la mise en place de plusieurs projets.

En 2012, nous avons eu :

- exposition : les princesses vues par les peintres
- rencontres avec Marie Sizum, romancière
- des soirées contes (francs-comtois ou non)
- soirées li-thé-raires le premier vendredi tous les 2 mois.

Pour l'année prochaine les diverses animations proposées se poursuivent : accueils des classes de la CCA 800 ; lectures à haute voix ; échanges avec des auteurs dans le cadre des « petites fugues » du Centre Régional du Livre (automne 2013), 2 sorties spectacle sont proposées en partenariat avec Scène nationale de Besançon :

- avril 2013 : WU - WEI cirque et musique
- mai 2013 : Seigneur Riquet et Maître Haydn

Le partenariat avec le Musée, le Lycée ou l'association ALPE est maintenu.

Bonne année de la part de toute l'équipe.

Stéphanie Fontelaye (présidente de l'association)

*Pour toutes informations,
Fabienne Pepiot à la bibliothèque au 03.81.89.58.73
ou bibliotheque.levier@wanadoo.fr*

Association laïque de Levier

En 2012

L'association laïque de Levier en liaison avec le personnel de l'école Louis Pergaud et le comité de parents d'élèves a maintenu son soutien à tous les projets aboutis :

Soirée spectacle du 4 février ; goûter des anciens du 18 février ; bourse aux vêtements du 11 mars ; loto du 13 avril ; fête de l'école du 29 juin ; buvette du 13 juillet avec le Carreau léviteien ; bourse aux vêtements du 21 octobre.

Le matériel de skis, prêté aux élèves, a été amélioré.

Pour 2013, les dates retenues sont :

le samedi 9 février, soirée cabaret.

le vendredi 15 mars, « Les Cancoyotes girls »

le vendredi 5 avril, loto.

L'association participe à l'animation culturelle ouverte sur Levier et réunit toutes les personnes désireuses de soutenir et défendre les valeurs de la laïcité, un des piliers de notre République.

Président : M. Piccand Claude

Vice présidentes : Mmes M. Mourot et N. Huot-Marchand

Secrétaires : Mmes C. Rota Graziosi et C. Perrard

Trésoriers : Mme C. Robardey et M. G. Magnin-Feysot



Atelier de Création

Les membres de l'atelier de création se retrouvent tous les lundis après-midi de 14h00 à 17h00 à la salle du Club de l'Hôtel de Ville. Notre association a pour but de resserrer les liens entre ses membres, de favoriser la créativité et de gérer les fonds.

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles adhérentes.

Les principales activités de 2012 ont été les suivantes :

- Peinture sur bois et sur soie ; vannerie ; patchwork ; broderies diverses ; décorations diverses
- Souper de fin d'année le 20 juin.
- Journée d'amitié le 15 septembre : balade suivie d'un repas avec les conjoints et les ami(e)s.
- Préparation et participation active pour le week-end « Arts du

coin » qui s'est tenu à la salle des fêtes de Levier les 29 et 30 septembre.

Nos projets pour 2013 s'inscrivent dans la poursuite des mêmes activités.

Présidente : Héléana VOUGE de Villers sous Chalamont

Secrétaire : N. COMTE - Trésorière : A. BOLE-RICHARD

Vice-trésorière : D. HORY



Chorale La Pastorale

Le 20 novembre 2011, nous avons fêté Ste-Cécile, patronne des musiciens, en animant la messe, accompagnés de nos fidèles organistes, Marie-Claude et Jean. Nous nous sommes retrouvés ensuite au restaurant à Pont d'Héry pour prolonger cette fête dans l'amitié.

Notre chorale a participé au rassemblement des chorales du Haut-Doubs Forestier, qui a eu lieu cette année à Frasne le dimanche 29 avril. Pour l'apprentissage des chants de ce jour-là, les choristes de ce secteur se retrouvent chaque mois depuis septembre. Les répétitions communes ont lieu à Pontarlier St-Pierre. Le rassemblement est l'aboutissement du travail réalisé en amont et l'occasion pour les choristes de se retrouver dans une bonne ambiance. Il permet aussi de renouveler les chants du répertoire du dimanche dans notre unité pastorale. La chorale a animé plusieurs mariages à Levier : le couple Bavrel/Cour et le couple Jeanney-Thomann/Jacquet. Nous intervenons à la demande des familles.

L'an prochain, le 12 mai 2013, nous accueillerons le rassemblement des chorales à Levier. Nous avons déjà repris les répétitions, une fois par mois à Pontarlier avec les chorales du secteur du Haut-Doubs forestier, ce qui correspond à environ 250 choristes. L'après-midi, «La Pastorale» de Levier interprétera deux chants lors de l'audition. Nous invitons d'ores et déjà les fidèles de l'unité pastorale à participer à la célébration ce jour de fête et la population à venir écouter le concert de l'après-midi donné par plusieurs chorales.

Début septembre, nous avons eu la joie de fêter les noces d'or de

Robert et Christiane Godard, de Villeneuve d'Amont. Robert est un fidèle choriste depuis de longues années. Nous avons eu aussi nos peines, avec le décès de notre ancien chef de chœur, Claude Blény. Pendant plus de 35 ans, il a donné tout son talent et toute son énergie pour maintenir une chorale à Levier. Nous tenions à lui dire un chaleureux merci pour tout le travail accompli, dans le désintéressement le plus total.

Nous avons aussi accompagné Claude Bouget pour son dernier voyage. Trompettiste, comme Claude Blény, il a souvent animé avec la chorale, les célébrations du dimanche ou des mariages.

Tous les deux, à leur manière, ils ont fait en sorte que nos messes soient plus belles. Leur souvenir restera longtemps gravé dans nos cœurs.

Enfin, nous souhaiterions accueillir au sein de La Pastorale de nouvelles voix, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique, toute personne aimant chanter sera la bienvenue. Les répétitions ont lieu tous les jeudis soir, de 20h (20h30 au changement d'heure) à 22h, à la salle de réunion du presbytère. N'hésitez pas à franchir la porte. Pour tout renseignement, contact (présidente) par mail : choeur25@sfr.fr - par tél. : 03.81.46.29.84 ou 06.73.68.33.22

Composition du comité de l'association :

Présidente : Marie-Thérèse Marten (ex-Gence)

Vice-présidente : Nicole Faivre

Trésorier : Daniel Guinchard

Secrétaire : Marie-Josèphe Lacroix

Comité des fêtes de Levier

Bilan 2011/2012

Carnaval : défilé dans les rues de Levier des Ecoles Pergaud et Jeanne d'Arc, puis pour clôturer l'après midi le comité des fêtes a offert un goûter à tous les participants à la salle des fêtes avec une animation musicale par Yvan Rocca.

Ronde des Sapins : Cette année nous avons organisé pour la première fois la Ronde des Sapins.

Le samedi soir, la soirée a été animée par Disco Power et le Groupe les Burn The Rubber composé d'une famille de 4 musiciens qui est récemment passé à l'émission Incroyable Talent sur M6.

Le dimanche matin, des Randonnées pédestre et à VTT étaient proposées. Plusieurs parcours étaient balisés. Un repas à ensuite réuni les participants, sur la place de Levier. L'après midi les fanfares assuraient l'ambiance, avec des spectacles de danse sur podium, un magicien et des animations de BMX ainsi que la présence d'un tailleur de pierre et d'un bûcheron.

Le dimanche soir cette belle fête s'est clôturée par un souper musette avec Benoit Chabod suivi d'un bal avec l'Orchestre Tequilla. Le seul petit point noir de ce week-end est le peu de monde au repas et au bal du dimanche soir. Pour y remédier nous envisageons de faire un bœuf à la broche pour la prochaine édition.

Nous avons pour but de faire vivre notre village et de vous divertir. Nous sommes aujourd'hui 12 membres au sein du comité, mais nous n'oublions pas que c'est avec le soutien de tous les

bénévoles, de la municipalité, des associations que nous arrivons à mener à bien nos actions. Un grand merci à toutes les personnes qui font vivre le Comité des Fêtes.

Projet pour l'année 2013 : Carnaval et Ronde des Sapins

Président : Prévalet Nicolas

Vice Présidents : Prévalet Gérald, Prévalet David

Secrétaires : Magnenet Patrick, Régnier François

Trésoriers : Bergeret Alain, Siron Mickael

Pour toutes demandes concernant les locations :

Pourcelot Jean Charles : 06 78 74 47 10



MUSICART'S



Les mois de mai et juin ont vu de nombreuses auditions sur toute la CCA 800 mais aussi à Levier le 19 juin ; l'orchestre junior a participé à la Fête des Sapins le 27 mai en se produisant durant 30' sur le podium installé place de la mairie.

Après 2 réalisations importantes en 2 ans, cette année sera plus « tranquille » si l'on peut dire bien qu'un projet original soit en phase d'être élaboré, mais cela restera une surprise jusqu'au dernier moment.

Au mois de septembre, la rentrée a vu de nombreux nouveaux élèves arrivés sur Levier, chose très positive, tout comme les nouveaux locaux de l'école de musique (Salle des fêtes) qui sont en construction et que les élèves pourront intégrer dès la rentrée de septembre 2013.

Le début de l'année à l'école de musique fût marqué par le spectacle « Quelques mots d'amour » entièrement créé par l'école de musique et la troupe de théâtre le Bric à Brac.

Jouée les 10 et 11 février 2012 à la salle d'animation de Frasne, cette création musicale a vu la participation des différents orchestres de l'école de musique, de la chorale « les Hors la Voix », et de tous les enfants suivant les cours de formation musicale ; durant ces 2 soirées la salle affichait complet, ce spectacle était entièrement gratuit.

Un nouveau site internet a vu le jour en septembre 2012, où il est dorénavant possible de suivre l'actualité de l'école en temps réel : www.musicarts.fr

Direction Musicart's :

*Patrick Racle 06.84.18.39.36 - racle.patrick@wanadoo.fr
et Frédérique Vuillaume*

Présidente : Micheline Baudoz

Secrétaire : Régine Delacroix

Trésorière : Odile Beuque

SOLUNA



L'association Soluna est présente et anime vos manifestations aux alentours de Levier ou de Frasne, comme les fêtes patronales, ou à l'occasion de concerts.

En 2012, animations à Levier dans le jardin de la cure en été, à la salle des Fêtes de Frasne pour les cent cinquante ans du train, à la brocante de Gevresin, ou encore à Nans sous Sainte Anne pour le centenaire Beauquier .

Les répétitions ont lieu le vendredi soir
sous la Direction de Jean-Michel TRIMAILLE.

Soluna recrute pour 2013 des Clarinettes, Flûtistes, Saxophonistes, Trombonistes, Cornistes, Trompettistes, ou encore Percussionnistes.

Rémunération illimitée par le plaisir de la musique !

Pour cela vous pouvez contacter :

- Présidente : Nathalie GOGUELY 03 81 49 59 33
- Vice Président : Jean-Charles CUENOT 06 85 66 37 61
- Trésorière : Géraldine CUENOT 06 30 87 20 72
- Secrétaire : Adeline PREVALET 03 81 39 31 15

A.P.L.

Pour cette nouvelle saison 2012-2013, notre association offre un panel d'activités s'adressant à un public de 1 an à 90 ans:

- Baby-gym à la micro-crèche (une heure par mois),
- Clip-danse, par groupes de 8 à 18 ans, une activité qui remporte un vif succès. + de 70 jeunes se retrouvent le mardi soir et le vendredi soir à la salle de danse de la mairie et viennent apprendre cette technique qui demande de la souplesse et du rythme, sur fond de musique entraînante.
- Mardi soir 18H à 20H - Mairie - Animatrice Fanou
- Vendredi soir 17H à 20H

NOUVEAUTES SAISON 2012- 2013 :

La zumba, danse sportive qui fait fureur dans toute la France et même à Levier. C'est un moment de détente avant tout et nombreuses sont les pratiquantes.

Mardi soir 19H30 - 20H30 (Zumba)

Salle des Fêtes - Animatrice Anne-Laure

Le stretching se montre particulièrement efficace pour renforcer la musculature, assouplir les articulations et améliorer la respiration. C'est une véritable discipline d'harmonisation entre le corps et l'esprit qui vous permettra d'être à l'écoute de vos sensations pour en tirer le meilleur profit quel que soit votre âge ou votre forme.

Pratiqué régulièrement il pourra soulager rapidement les maux quotidiens : fatigue, courbatures, insomnie, stress.

Jeudi après-midi 14H à 15H (stretching)

Ludothèque - Animatrice Fanou



Par ailleurs, nous continuons les séances de gym :

- **Enfants** - salle des fêtes - Animatrice Fanou - Mercredi de 16H00 à 17H30 pour les 4 - 6 ans (2 groupes) de 17H30 à 18H30 pour les 6 - 8 ans

- Adultes :

- Mardi matin 9H30 - 10H 30 (Gym) -Salle des fêtes
- Mardi soir 20H30 - 21H30 (Gym) - Salle des Fêtes
- Mercredi soir 20H00 - 20H30 (Gym) Salle des Fêtes Animatrice Anne-Laure
- Mercredi soir 20H30 - 21H30 (step) Salle des Fêtes
- Jeudi après-midi 14H30 - 15H30 (Gym) (seniors) Hexagone Animatrices M.Thérèse et Marie-Jo

Cours assurés la première semaine des petites vacances (sauf Noël). Victimes de notre succès, nous avons dû clôturer les inscriptions pour l'année 2012-2013 au 15 novembre.

Adhérents : env. 160 adultes - 30 enfants gym - 70 jeunes au clip dance

apl.levier@gmail.com - TEL. 03.81. 49.05.22

Présidente : Jonart Sylvie - Vice Présidente : Perret Cindy

Secrétaire : Bôle-Richard Marie-Odile

Vice secrétaire : Ceylan Gulden

Trésorière : Augait Ingrid

AS HANDBALL

Cette année le club a fêté ses 10 années d'existence. Merci à tous les bénévoles et joueurs qui ont œuvré lors de cette première décennie! C'est grâce à cela que le club a une nouvelle fois été labellisé pour son Ecole de Hand par la Fédération Française de Handball.



Les moins de 8 ans

Le nombre d'équipes est constant par rapport à l'année dernière, mais les effectifs ont augmenté. Ce renforcement a été bénéfique aux équipes jeunes, et notamment aux deux équipes de - 10 ans et à l'équipe de - 8ans. Nos jeunes poutres ont démontré leurs motivations et leurs qualités cette année. En effet, ils ont réalisé un très beau parcours, en restant invaincus sur 14 rencontres : 13 victoires et un nul. Un très grand bravo aux joueurs et joueuses et à Christophe Cadoret, l'entraîneur !

<http://levierhandball.wifeo.com>

Nous vous rappelons les jours d'entraînement pour les personnes intéressées à pratiquer un sport de double champions olympiques :

- Moins de 8 et moins de 10 ans mixtes : mardi de 17h30 à 19h avec Christophe
- Moins de 12 ans mixtes: mardi de 17h30 à 19h avec Christine
- Moins de 14 ans filles: mercredi de 17h30 à 19h avec Alain
- Moins de 16 ans filles: mercredi de 17h30 à 19h avec Florian
- Plus de 15 ans filles: vendredi de 20h30 à 22h avec Pauline
- Plus de 15 ans garçons: mardi de 19h à 20h30
- Corps mixtes: mercredi de 19h à 20h30 avec Alain

Les matchs de nos différentes équipes ont lieu le samedi après-midi et en soirée, le dimanche matin pour les plus jeunes et le lundi soir pour l'équipe corpo.

Cette année, nous innovons en organisant un concours de tarot à Levier le 26 janvier 2013. Nous vous invitons à venir vous divertir lors de la soirée théâtre avec les Déserteurs le 9 mars 2013. Enfin, venez nous rejoindre à notre soirée Paella dansante du 27 avril 2013.

Un grand merci à nos sponsors, bénévoles et supporters pour leur soutien et leur aide. L'ensemble du club de handball vous souhaite au seuil de cette nouvelle année, tous ses vœux de bonheur.

Le comité

L'association sportive de LEVIER (A.S.L.) a pour objectif la pratique du foot au sein de la commune.

Cette communauté est l'une des rares en FRANCHE-COMTE à voir ses effectifs augmenter. Près de 200 licenciés s'adonnent à leur passion du ballon rond durant la semaine pour effectuer les entraînements. Les week-end sont réservés aux matches.

Pour ce faire, des éducateurs, dirigeants, arbitres, encadrent les équipes et œuvrent à l'amélioration des terrains et du siège.

La renommée de l'ASL, n'est plus à démontrer car elle fait partie du football régional. En effet, l'équipe seniors 1, s'est très bien comportée l'an dernier, en terminant à une place d'honneur. Il est à noter que les seniors 3 ont accédé cette saison à une division supérieure.

Les catégories de jeunes terminent également dans le trio de tête au niveau de leur division au sein du district Haut Doubs-Doubs Sud.

Le but de notre club est également de former les jeunes à la vie en collectivité, et cela grâce au personnel formé par la Fédération Française de Football. Une information devrait également être faite au niveau des spectateurs qui quelquefois crient le long de la touche, bien souvent à cause de la méconnaissance de certaines règles de base en particulier celle du hors-jeu :

Être en position de hors-jeu qu'est ce ?

Un joueur se trouve en position de hors-jeu quand, au moment où la balle est jouée par un partenaire, lui ou une partie de son corps (buste, tête, pieds...à l'exception des bras) est plus près de la ligne de but adverse qu'à la fois sa ligne de but, le ballon et l'avant-dernier adversaire. Le dernier défenseur est la plupart du temps le gardien de but.

Absence d'infraction

Être en «simple» position de hors-jeu n'est pas une infraction en soi. Le joueur en position de hors-jeu mais qui n'intervient pas dans le jeu ne sera pas sanctionné. La faute sera sifflée si, en position de hors-jeu, un joueur touche le ballon, ou gêne un adversaire.



L'hiver étant particulièrement long, dans notre région, du foot en salle (futsal) est également organisé durant cette période. Les tournois s'effectuent principalement à la salle des sports, ainsi que les entraînements hivernaux.

Un grand merci à la commune qui participe activement à ce que l'ASL puisse évoluer dans les meilleures conditions, tant financières que matérielles.

L'ASL participe également à la vie locale en étant présente à la fête des sapins, au téléthon ...etc... De plus des activités sont organisées dont la brocante qui cette année encore, malgré le mauvais temps du matin, a rassemblé de nombreux étals et visiteurs.

Que vous soyez sportifs ou non, l'ASL recherche des personnes pour s'investir au sein de notre association donc n'hésitez pas à contacter l'un des dirigeants ci après :

Président : REGNIER Claude 03.81.49.51.15

Secrétaire ; SALA Eric 06.70.13.06.97

Trésorier : BOLE Sylvain

levieras.foot@laposte.net

Toutes les informations et résultats sont sur le site officiel : www.aslevier.footeo.com



BAD LEVIER



Club loisir de badminton nous nous retrouvons le jeudi soir à partir de 20h00 à la salle des sports dans une ambiance conviviale. Nous acceptons toujours les volontaires.

Projet 2013

L'association invitera en début d'année des clubs voisins pour des rencontres amicales.

Organisation:

Président: Marc SAULNIER
Vice-président: Olivier MARLOT
Trésorier: Maxime BAUD
Secrétaire: Vincent JONART

Contact:

port: 07 87 06 15 99 ou
saulnier.marc@wanadoo.fr

LE CARREAU LEVITIEN

Président : Thierry VUITTENEZ
Vices Présidents : René CHENOT et Samuel RUNSER
Secrétaire : Jérôme VUITTENEZ
Trésorier : André HORY

DEJA 10 ANS ... QUELLE EVOLUTION !

2002 / Déjà 10 ans que le Carreau Levitien fait partie du paysage associatif de Levier et des alentours. Il a été créé le 24/06/2002, par une bande de copains aimant le monde associatif. Le club a commencé ses premiers concours à l'école d'agriculture. Sur notre lancée, nous avons pu utiliser le local «Unico» afin de pouvoir partager les joies de la pétanque lorsque le temps n'est pas propice.

2003 / A la recherche d'un terrain nous avons contacté la commune qui nous a mis à disposition le terrain aux alentours de l'ancienne tricote ; il sera aménagé début juillet 2003.



2004 à 2008 / L'éclairage des terrains extérieurs fut réalisé grâce à la bonne volonté de nos licenciés et surtout avec l'aide de nombreuses entreprises de Levier.

2009 à 2011 / Après 5 longues années de réflexion et de concertations pour la création d'un bouledrome, le projet fut adopté et le bâtiment est sorti de terre au printemps 2009. Il a été mis à notre disposition fin 2009. Il a été très apprécié par tous les «pétanqueurs» de Levier et aussi des villages voisins.

L'association a souscrit un prêt remboursable sur 10 ans. Grâce aux différentes manifestations (bal, concours, feux St Jean ...), aux entreprises et aux efforts de nos licenciés du Carreau Levitien, l'aménagement intérieur a été réalisé à moindre coût.

Après 3 années de remboursements honorés, les comptes financiers sont en bonne santé, même en temps de crise.

2012 / L'année des 10 ans fut fêtée en juin avec une journée animation, autour de la pétanque, qui s'est terminée par un souper dansant très apprécié.

2013 / Les manifestations habituelles seront reconduites. Les travaux de chauffage, d'isolation intérieure et de peinture feront partie des objectifs. L'ouverture d'une école de pétanque pour les jeunes est toujours d'actualité.

L'effort de tous, commune de Levier, bénévoles, entreprises, sponsors, Conseil Général et surtout les membres du conseil d'administration a permis à ce petit club de réaliser de grand projet et de devenir une grande association de Levier.

Nous pensons bien sûr à nos disparus qui ont œuvrés pendant ces 10 années.

Pour conclure, notre association a 10 ans et elle reste pleine de vie et d'avenir. Elle a fait preuve de courage et de détermination et reste pleine de projet. Venez nous rejoindre.

Le Carreau Levitien vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Le Comité.

ESCRIME "LA BOYARDE"

Le club est ouvert le samedi à partir de 14h30. Les enfants y sont accueillis dès 6 ans, sous la responsabilité d'un Maître d'armes diplômé d'état 2e degré.

OBJECTIFS DU CLUB :

Découverte et initiation : Groupe 1 de 14h30 à 15h30
3 séances gratuites et matériel fourni les premières années.
Perfectionnement technique. Groupe 2 de 15h30 à 18h.

Compétitions, en 2012 :

4 médailles d'or aux championnats de Franche-Comté individuel :
BERJON Luna pupille
MAGNIN -FEYSOT Hélène cadette et juniore
MAGNIN -FEYSOT Anne sénior

3 médailles d'or aux championnats de Franche-Comté par équipe :
Pupille, Junior et sénior

Il faut ajouter 2 médailles d'argent et 9 médailles de bronze remportées à ces mêmes championnats de Franche-Comté 2012.

5 sélectionnés aux Championnats de France

Mention spéciale à Luna BERJON qui remporte la Coupe de Franche-Comté pour la 2e année consécutive.

Formation de cadres :

1 monitrice, 2 arbitres régionaux et 3 arbitres départementaux déjà diplômés. 2 arbitres en formation départementale et 2 en formation régionale.

Projets 2013 :

Organisation des championnats de Franche-Comté au sabre toutes catégories, Organisation de la Coupe de Franche-Comté au sabre pupille et benjamin.

Des podiums aux championnats de Franche-Comté.

Des sélections aux championnats de FRANCE.

Contact : Présidente :

MERCIER Raymonde :03.81.89.55.36

levier.escrime@free.fr - www.escrime-levier.fr



Le Judo une inspiration de la nature

En observant les branches chargées de neige et voyant les plus grosses casser sous le poids de l'agresseur naturel et les plus souples s'en débarrasser en pliant, un moine japonais fit le constat suivant : le souple peut vaincre le fort.

S'inspirant de cette observation et des techniques de combat des samouraïs, Jigoro KANO posa en 1882 les principes fondateurs d'une nouvelle discipline : le Judo, littéralement « voie de la souplesse ».

En proposant un développement physique, moral et spirituel, le Judo permet aux judokas de s'épanouir en harmonie avec eux-mêmes et surtout avec les autres.

Discipline olympique depuis 1972, le judo est aujourd'hui le quatrième sport le plus pratiqué en France, derrière le football, le tennis et l'équitation. Un rayonnement qui est également devenu médiatique, à l'occasion des grandes compétitions, JO ou Mondiaux.

Le judo club Levier a effectué sa rentrée en septembre. Les judokas sont accueillis à partir de 4 ans à la salle des fêtes de Levier tous les lundis soir de 17h15 à 20h15.

Suite à l'assemblée générale du mois de juin, de nouveaux membres sont venus compléter le comité. Cette saison sera marquée par l'organisation d'une rencontre amicale le samedi 15 juin 2013 à la salle des fêtes de Levier.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 24 43 54 66.

KILLOU QUAD PASSION

L'association a pour but de regrouper les utilisateurs de quad et d'organiser des journées de randonnées découvertes et touristiques. Tout cela dans le respect de l'environnement et de tous ceux qui font usage de la nature pour leur travail ou leur loisir. Aussi nous nous efforçons de suivre scrupuleusement le code du "parfait quadeur" pour la sécurité de tous.

COMPTE RENDU DE L'ANNEE 2012

Bal avec les spiders et une tombola avec pour lot un permis voiture et un permis 50 cm3.

Participation au balisage des circuits vtt et pédestres de la Ronde des Sapins
Plusieurs randonnées ont été organisées dont une randonnée sur 2 jours sur le secteur du Haut Jura et de chalais.

Bal avec DISCO POWER.

Participation au Téléthon.

Vous êtes passionnés de quad, venez nous rejoindre dans la joie et dans la bonne humeur, sans esprit de compétition, nous vous accueillerons,

PRESIDENT : Jérôme HUOT MARCHAND
SECRETAIRE TRESORIER : Nathalie MICHAUD
VICE PRESIDENT : Frédéric SALVI



Racing Moto



Antoine ANQUETIL & Stéphane DUTOIR
2ème des 4h d'endurance Michelin Power Cup
au Castellet

Lors de la saison 2012, nous avons pu organiser diverses manifestations privées dont, entre autres, un rallye touristique et un challenge karting, mais aussi 2 week-ends sur les circuits de Dijon-Prenois et Magny-Cours.

Côté compétition, les différents pilotes ont fait briller les couleurs du club !

Jean-Noël SALVI décroche les titres de Vice-Champion de France de la montagne en catégories 600cc et 1300cc, Antoine ANQUETIL et Stéphane DUTOIR finissent la saison de Michelin Power Cup avec une très belle 2ème place lors de la course d'endurance au Castellet et Julien MILLET, de retour en championnat de France de Superbike, finit à une belle 10ème place au classement général.

Si vous souhaitez nous contacter :

9 Rue de Besançon – 25270 LEVIER
Tél : 03 81 49 51 27 – 06 72 32 39 61
E-mail : racingmotoclub25@orange.fr
Président : Olivier ZAEPFEL
Vice-Président : Florian LALLEMAND
Trésorier : Cédric LACROUTE

Le but principal de cette association est de promouvoir la pratique de la moto en général, et surtout sur piste de vitesse. La convivialité reste le maître-mot de cette association.

LES RANDONNEURS DES SAPINS

Pour parfaire l'accompagnement des randonnées et dans le cadre de la restructuration préconisée par la fédération française de la randonnée pédestre, Gérard Bourdenet, Alain Brillon et Jeannot Lopez ont passé et obtenu le brevet national de secourisme premier niveau auprès des sapeurs pompiers de Levier.

Le manque de neige persistant encore cette année n'a pas permis l'ouverture des pistes de ski de fond sur Granges Maillot.

Vingt sorties prévues cette année dont trois en raquettes sur des sites enneigés : Chapelle des Bois, week-end au Chauffaud et la traditionnelle nocturne avec la fondue au fromage dans un chalet prêté pour la circonstance par l'ONF. Sur les dix sept randonnées pédestres du programme quatre ont été annulées à cause du temps particulièrement défavorable. Notre week-end italien sur le domaine du Grand Paradis à Cogne a satisfait et ravi, tant par les paysages que par l'accueil et l'hébergement, les vingt quatre marcheurs. A noter aussi une randonnée en Alpes Suisse sur la Grande Dixence animée par Claude Prost particulièrement impressionnante par le site pour les participants.

L'association s'est mise à la disposition du Comité des Fêtes de Levier pour participer à l'élaboration et au bon fonctionnement de la nouvelle Ronde des Sapins.

Sur un même rythme de dix huit à vingt randonnées (dont trois en raquettes) un programme sera mis sur pied par les animateurs du club et consultable sur notre site internet dès Janvier 2013.

Nous avons renouvelé notre collaboration avec le Comité des Fêtes pour la Ronde des Sapins ainsi que pour le comice 2013. Pour cette année encore nous procéderons à l'ouverture et au damage des pistes de ski nordique si la neige est au rendez-vous.

Si vous aimez la nature et la randonnée, en convivialité et en groupe, venez nous rejoindre pour marcher le dimanche à la journée. (une randonnée en essai sans engagement)

A l'aube de cette nouvelle année, au nom du président, du vice président, des membres du bureau ainsi qu'au nom de tous les adhérents permettez moi de vous présenter tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2013.

A toutes et à tous, joyeuses fêtes de fin d'année.

Association Les Randonneurs des Sapins

2 rue de l'allier 25270 Levier

Tél : 06 72 06 44 34

sebastien.lopez5@wanadoo.fr

<http://randosdessapins.voila.net>

Président : Jeannot Lopez - 06 79 58 22 45

Vice Président : George Régnier - 06 07 10 71 71

Secrétaire : Yvette Tonnin - 03 81 49 59 79

et Marie Hélène Berthod - 03 81 49 58 90

Trésorière : Bernadette Lopez

Vice trésorier : Gérard Régnier

Commissaire aux comptes : Jean Michel Gagliardi



TEAM

AUTO

L'association qui fêtera ses 22 ans en 2013 a pour but le développement du Sport Automobile (Rallye et voitures Historiques) ainsi que les autres sports mécaniques ; nous comptons actuellement une vingtaine d'adhérents tous passionnés.

Nous organiserons notre 3e Rallye touristique de voitures anciennes en Juin prochain au départ de LEVIER (Place de la Mairie). Nous continuerons l'an prochain à participer à l'organisation de la sixième montée historique en partenariat avec l'association Moissa-gaz à VILLERS-SOUS-CHALAMONT, manifestation qui attire tous les ans de nombreux spectateurs.

Le Président, Alain PREVALET

Bureau : Président : Alain PREVALET

Vice-président : Christophe MICHEL

Trésorier : Dominique FAIVRE

Secrétaire : Carole PREVALET

Siège social : PREVALET Alain

2 Rue des Genevriers

25270 LEVIER

Tél : 03/81/89/53/98

06/89/36/63/97

Adresse mail : alaintim2010@hotmail.com

TENNIS CLUB LEVIER



L'année sportive 2012 s'est achevée au 30 septembre dernier et le bilan est, une nouvelle fois, très positif. Le Tennis Club de Levier compte 68 adhérents dont 33 enfants et jeunes.

Ces adhérents apprécient nos tarifs imbattables et nos possibilités d'animations tout à fait honorables pour un petit club comme le nôtre : une école de Tennis de qualité avec accueil des petits dès 3 ans, des cours pour adultes, des stages d'été, des compétitions individuelles et par équipes, des créneaux de réservation très souvent disponibles sur le court extérieur et à la salle des sports.

Accueil, Ambiance, Animation. Nous faisons tout notre possible pour conserver ce triple A, signe de bonne santé du club et de satisfaction pour celles et ceux qui en font partie.

En compétition, les dames sont de nouveau à l'honneur avec de belles performances individuelles et collectives en Raquettes FFT et plus particulièrement en Interclubs où elles ont décroché leurs premières victoires et en prime leurs premiers classements FFT. Ces compétitions réalisent un juste équilibre entre détente et enjeu sportif et la compétitivité n'exclut pas, bien au contraire, la convivialité.

Soulignons également le titre de Champion de France en Tennis Adapté (catégorie senior Division 2) de Jean-Philippe Faivre acquis à Besançon en juillet dernier. Le Comité du Doubs des médaillés de Jeunesse et Sport lui a rendu hommage, au titre du Sport Adapté, lors de la soirée des Trophées qui s'est déroulée à Valdahon le 30 novembre.

Contacts : Président :
Michel PIZZOLI
(tél : 03 81 49 58 36),
Secrétaire-Trésorier :
Jean-Claude FAIVRE,
Enseignante de Tennis :
Nadine JARDILLER,
présente à la salle des sports
le lundi et le vendredi
de 17h à 19h30.

Pour tout renseignement
(adhésions, école de tennis,
cours particuliers
ou collectifs) :
tél : 03 81 49 57 41
jeanclaude.favre@wanadoo.fr



ADMR de LEVIER



L'Association A.D.M.R. de Levier participe au maintien à domicile des personnes et des familles sur le secteur géographique de Levier. Huit communes sont concernées pour le service à la personne, la téléassistance, la livraison des repas à domicile, le service ADS d'aide à la réinsertion.

Elle fait partie du réseau national ADMR et mutualise son action avec les 30 associations rassemblées au sein de la Fédération Départementale.

Association Loi 1901 sans but lucratif, son fonctionnement local repose sur une équipe de 9 bénévoles. Elle est l'employeur de 24 Salariées au service de 130 Personnes Aidées en moyenne.

A ce titre elle participe à l'activité économique de la commune ainsi qu'aux manifestations et aux activités de la vie locale.

Elle organise chaque année un loto familial et une vente de fleurs.

Le service de l'association en 2011 : 782 heures au service des familles, 1 268 heures au service du handicap, 18 636,50 Heures au service des personnes âgées, 1 394,25 heures dans le cadre de la réinsertion (service ADS), 26 postes de téléassistance et 3 899 repas livrés à domicile.

Toutes ces heures ont été effectuées par 24 salarié(e)s pour le secteur aide à la personne et 14 salariés dans le cadre de la réinsertion (ADS).

L'organisation du service repose sur un conseil d'administration de 9 membres bénévoles, une secrétaire locale et une accompagnante de proximité assurant la liaison avec la Fédération Départementale.

Les bénévoles et salariées de l'association mettent toute leur énergie en œuvre pour assurer le meilleur service possible dans cette période de crise financière et budgétaire difficile. Ils remercient la commune pour l'aide apportée à la réalisation de leurs objectifs.

Le réseau ADMR local, départemental, régional et national fonctionne sur la base du bénévolat qu'il est important de renouveler. Ce sera une de nos priorités pour 2013.

Président : Philippe COLARD,
Vice-Président et responsable ADS : Claude VIEILLE,
Trésorier : Alain GUYON,
Secrétaire et responsable téléassistance : Etienne CUENOT,
Responsable Aides aux personnes âgées et handicapées et des plannings : Françoise VUILLERMET,
Référente enfance-famille : Catherine MAIRE,
Responsable portage de repas : Albert RATTE,
Deux représentantes des salariées : Chantal SAGE et Véronique INVERNIZI.

28 Rue de Salins - 25270 LEVIER
Tél/Fax : 03 81 89 58 04

FEDERATION ADMR DU DOUBS
3 rue Denise Viennet BP36 - 25800 Valdahon
Tel: 03 81 56 22 44 - Fax: 03 81 56 41 69
info.fede25@admr.org - www.fede25.admr.org

Association loi 1901 regroupant 37 associations locales.
Membre de l'UDAF du Doubs



AFP • EHUD

L'association EHUD est une AFP (Association Familiale Protestante) membre de l'UDAF25 (Union départementale des Associations familiales).

Notre magasin solidaire est ouvert tous les mercredis de 09h30 à 12h30, les vendredis de 15h00 à 18h00 et les samedis de 09h30 à 12h30.

L'argent récolté lors de ces ventes, nous permet de nourrir aujourd'hui plus de 400 enfants chaque dimanche au travers de l'ONG « Agir » implantée au Burkina Faso, ainsi que des projets d'agriculture dans 4 villages en République Démocratique du Congo.

Des vêtements sont aussi envoyés en Ukraine, au Burundi.

Faits marquants

- Fête de l'humanité à la salle des fêtes de Levier le 24 septembre.

Président : Yannick PETETIN
Secrétaire : Chloé MERCIER
Trésorier : Mouloud HADJEB

Contact : Yannick PETETIN au 06-89-04-08-58, par email : afp.ehud@gmail.com
Nous recherchons des bénévoles volontaires et engagés pour venir nous donner un coup de main.

N'hésitez pas à nous apporter vos vêtements et articles de brocante pendant les heures d'ouverture.



ALCOOLIQUES ANONYMES "AL-ANON" AIDE AUX PROCHES

Le groupe de Levier de l'Association «Alcooliques Anonymes», accueille et réconforte, comme tous les autres groupes de l'association dans le monde, toutes celles et tous ceux qui, vaincus par la maladie et ses conséquences, se reconnaissent «impuissants devant l'alcool» et décident d'accepter de l'aide pour s'en sortir. Nous nous retrouvons tous les jeudis soirs à 20 h 30 à la salle du club à l'hôtel de ville, exclusivement entre malades alcooliques, sauf le dernier jeudi de chaque mois, où la réunion dite «ouverte», accueille toute personne proche d'un malade ou simplement intéressée par notre association. C'est par les témoignages de nos vécus de malades alcooliques que nous nous aidons à nous rétablir. Car nous avons enfin compris que seuls nous ne pouvions rien contre cette addiction. N'ayez pas peur de prendre contact, nous sommes tous au même niveau: vaincus par la maladie, nous nous en sortons par l'entraide et redécouvrons les joies de la vie sans alcool, un jour à la fois.

Pour y parvenir, nous disposons d'un programme de rétablissement en 12 étapes, qu'il nous est proposé de pratiquer, chacun à son rythme, le but étant de progresser, et non de le pratiquer à la perfection. Nos membres fondateurs ont compris que cette

maladie est non seulement une atteinte physique mais surtout un mal psychique, qui nécessite un changement dans notre façon de fonctionner. Grâce à ce programme, nous améliorons ce qui nous gêne dans notre vie, et reprenons goût à l'existence.

Par la thérapie de la parole, nous nous libérons de notre fardeau au fil des réunions, et nous devenons capables d'accueillir les nouveaux membres qui nous rejoignent pour demander notre aide «Lorsque n'importe qui, n'importe où, tend la main en quête d'aide, je veux que la main des A.A. soit là, et de cela, je suis responsable.»

Parallèlement, les conjoints ou les proches de malades peuvent eux aussi se rétablir des dégâts causés par la maladie grâce à des réunions et à un programme calqué sur celui des malades alcooliques. L'association «AL-ANON» se réunit également tous les jeudis soirs.

Les réunions ont lieu tous les JEUDIS à 20 h 30 à la salle du club à l'hôtel de ville pour les malades alcooliques et à la salle à droite au rez-de-chaussée pour l'entourage.

**Pour nous contacter,
vous pouvez appeler le 03 81 49 57 02**



Association des

Donneurs de sang bénévoles

L'Association des Donneurs de sang de LEVIER a été créée en 1974 et regroupe 19 membres actifs et délégués des communes environnantes.

En 2012 ont été organisées à la salle des fêtes :

- 5 collectes de sang recueillant à chaque fois une moyenne de 75 dons.

- 6 collectes de plasma et plaquettes recueillant en moyenne 25 dons.

Nous venons d'être informés que toutes les collectes de plasma sont supprimées pour fin 2012 et pour l'année 2013. J'espère avoir des informations sur cette nouvelle situation.

Pour la collecte de sang, rappelons qu'il est recommandé de ne pas être à jeun. Après avoir rempli un formulaire confidentiel et après un bref entretien avec un médecin de l'EFS, de charmantes infirmières vous accueillent et vous prélèvent gentiment et sans

douleur environ 450 ml de sang.

Pour vous remercier de votre don et de votre courage, l'Association et ses aimables bénévoles toujours fidèles au poste (Simone, Colette, Emile et Raymond) vous offrent ensuite une collation que vous aurez bien méritée.

Par l'intermédiaire des journaux et télé, il est rappelé régulièrement que les dons de sang sont encore insuffisants, que les besoins se font de plus en plus pressants.

Alors n'hésitez plus, faites fi des tabous et de vos peurs ancestrales, VENEZ AUX PROCHAINES COLLECTES, VENEZ FAIRE DON D'UN TOUT PETIT PEU DE VOUS MÊME..... VOUS EN SEREZ FIERS !!!!!!!

Prochaines collectes 2013: (salle des fêtes de Levier)

DON DU SANG :

mercredi 6 Mars 2013 (16h à 19h)
mercredi 15 Mai 2013 (16h -19h)
mercredi 17 Juillet 2013 (16h-19h)
mercredi 25 septembre 2013 (16h-19h)
mercredi 4 Décembre 2013 (16h-19h)

Au nom de l'EFS et de l'Association, merci à toutes et à tous !

Pour tous renseignements vous pouvez vous connecter sur Internet : www.dondusang.net ou téléphoner au 03 81 61 56 15,

Le président

EHPAD Fernand Michaud

L'association «Vivre à l'Hexagone», avec le personnel et des bénévoles, apporte son soutien aux résidents de L'EHPAD pour favoriser des échanges et améliorer le quotidien.

Les sorties et animations : Le carnaval du Comité des fêtes. Sortie aux jonquilles avec goûter. Sortie à Besançon pour le magasin «chocolaterie» pour la fabrication de fleurs en bonbons. Dans nos forêts, découverte des champignons. Restaurant à l'Auberge Comtoise. Visite des décorations pour les comices. Visite du club du 3e âge. Loto annuel.

Merci à tous ceux qui participent d'une manière où d'une autre à faire prospérer notre association.

Bonne année à tous

Présidente: Mme BERTHOD Marie -Hélène

Vice-présidente: Mme CUENOT Marie-Thérèse

Secrétaire: Mme TONNIN Yvette

Trésorière: Mme BONNET Ghislaine



A.P.E.L.

(Association des Parents d'Elèves) Ecole Jeanne d'Arc et Collège St Joseph

L'A.P.E.L. représente, accompagne les élèves, leurs parents, soutient et anime ces établissements scolaires de LEVIER. Voici nos actions depuis juin 2012 et pour l'année scolaire 2012-2013

Participation à la vie des deux établissements :

- Accueil des parents et des élèves autour d'un café de bienvenue le jour de la rentrée,
- Organisation d'un temps de convivialité lors de la remise du diplôme du brevet des collèges le 30-11-12,
- Ouverture du bureau de documentation et d'information aux élèves le mardi et le jeudi midi pour les aider à rechercher des informations sur les études et les métiers,
- Organisation du carrefour des professions le 06 février 2012 à la salle des fêtes de LEVIER pour permettre aux élèves de 4e et de 3e de découvrir l'activité de nombreux professionnels,
- Gestion de la mission des parents correspondants qui siègent aux conseils de classe, aux conseils de discipline, aux réunions de vie scolaire.



Organisation de manifestations :

- Fête de fin d'année de l'école primaire en juin 2012,
- Marché de Noël et vente de jouets à la Mairie le 25 novembre
- Vente d'huîtres en provenance directe de Bretagne et d'escargots pour Noël 2012,
- Marché aux fleurs et aux légumes en mai 2013.

Le bénéfice de ces manifestations est reversé aux élèves sous forme de participation aux voyages, séjours, achat de matériels.

Soutien aux animations festives des établissements :

- Participation au spectacle de fin d'année du collège et organisation de la buvette en juin 2012,
- Coup de main au loto du 26 octobre 2012, à la journée portes ouvertes le samedi 11 février 2012.

Services offerts au niveau départemental et national :

- Service d'information et de conseil aux familles à Besançon assuré par une conseillère d'orientation : sur rendez-vous au 03.81.25.05.97
- Plate forme téléphonique nationale : 08.10.25.52.55 sur les questions scolaires et éducatives
- Revue «famille et éducation»

Présidente : M.H. MARION

Vice-Présidente : C. CADORET

Trésorière : M.O. BOLE-RICHARD

Secrétaire : F. VIEILLE

college.levier@orange.fr site : www.apel.fr

Le CLUB DE L'AMITIE

Rompre l'isolement et la solitude c'est le but que s'est fixé le Club, invitant ses adhérents à passer d'agréables moments dans une ambiance conviviale et chaleureuse, tous les mercredis dès 14 heures, salle du Club à l'Hôtel de Ville.

Diverses activités sont proposées et organisées :

- petites promenades,
- après-midi pétanque,
- jeux de société : tarot, belote, scrabble, triominos, ...etc...
- sans oublier les deux lotos annuels.

Une dynamique et sympathique équipe « Cœur et Santé » de l'association de cardiologie de Pontarlier nous a enseigné et expliqué efficacement les gestes indispensables et nécessaires qui peuvent sauver une vie, ainsi que l'utilisation d'un défibrillateur. Le 23 mars a eu lieu une sortie en Saône et Loire où nous avons assisté à un magnifique spectacle d'opérette.



En mai, c'était la journée annuelle des anniversaires et l'occasion d'honorer un sympathique nonagénaire.

Pour la sortie et le repas de fin d'année nous sommes allés à Pesmes le 7 décembre.

Les activités 2013 seront sensiblement identiques à celles de 2012 en souhaitant toutefois envisager l'organisation d'un agréable petit voyage.

Toute l'équipe vous invite à découvrir nos diverses activités ; elle sera heureuse de vous accueillir. Venez nombreux nous rejoindre, vous ne le regretterez pas !!

Présidente : Marie – Joseph LACROIX

Vice-Présidente : Simone CHAGROT

Trésorière : Claire DEMONTROND

Secrétaire : Denise GUYOT

193è section • AFFAA du Doubs



Le Président a ouvert la séance de l'Assemblée Générale de la 193è section en remerciant ses hôtes : Mme la Présidente de la Petite République du Saugeais, le colonel Molet, Mr le Maire Bølle-Reddat, les sections de la Haute Saône, des Vosges, du Territoire de Belfort et du Haut Rhin, et l'Amicale des Diables Bleus du Haut Doubs Besançon.

Le Maire a ensuite présenté sa commune avec brio, commune très accueillante et dynamique dans tous les domaines (agriculture – fromagerie – tourisme – ski ...). Puis le secrétaire a retracé l'activité de l'année 2011 avec notamment le voyage d'une semaine au Tyrol ; que de souvenirs en revoyant, 63 ans après, les casernes de St JOHANN, KUFSTEIN, KITZBÜHEL, du 7è Bataillon de Chasseurs Alpains. Un très bon séjour à l'hôtel Plankenhof à PILL . Avec ce voyage, tous les participants gardent le souvenir de leurs 20 ans.

Le trésorier a donné le rapport financier et obtenu quitus.

A 11h a eu lieu la cérémonie au Monument aux Morts, avec la clique de Sombacour, avec une bonne participation de la population saugette. La Présidente du Saugeais, Mme Georgette BERTIN a reçu avec émotion la médaille d'Honneur du Général BIGEARD, remise par le Président Albert PECCLËT. La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la commune de La Chaux avec les Anciens Combattants et les habitants de la commune, puis avec un déjeuner à la salle des fêtes.

Un grand merci à Mr le Maire pour son accueil sympathique.

Président : Mr Albert PECCLËT - Secrétaire : Mr Marcel PIRANY - Trésorier : Mr Bernard DEFRAISNE

AMICALE FFI - SECTEUR LOUE-LISON GR75

La Mairie d'Amancey était choisie pour le rassemblement des FFI Loue-Lison pour l'Assemblée Générale qui s'est tenue en présence de Mr Gérard MANGIN Président du GR75, de Mr MARECHAL Maire d'Amancey, de Mr RONOT Conseiller Général, de Mr CORBET Président d'Honneur, de Mr PECCLET Vice Président, de Mr COMTE Président UNC du canton d'Amancey, des porte drapeaux des Anciens Combattants d'Amancey et d'Ornans.

Le Président a retracé les activités du GR75 durant l'année écoulée et remercié tous les porte drapeaux pour leur fidélité à toutes les cérémonies patriotiques, Mr le Maire d'Amancey pour la présentation de sa commune avec ferveur, MMrs RONOT et CORBET ainsi que tous les présents. Il a passé la parole à Mr PIRANY, secrétaire, qui a retracé l'Assemblée de 2011 et les activités à venir pour 2012. Le Trésorier, Mr le Comte de La Rochefoucauld, a donné les comptes et obtenu quitus pour sa gestion. Mr Jean Roche a été reconduit dans son rôle de vérificateur des comptes. L'assemblée a eu une pensée pour le centenaire de la section, Mr Louis Philippe (103 ans).

A l'issue de la réunion une cérémonie s'est tenue au Monument aux Morts. La municipalité d'Amancey a ensuite offert le vin d'honneur très apprécié ; le traditionnel repas a eu lieu au Champ du Lys d'Amancey.



Comme prévu, Mr le Comte de La Rochefoucauld et Mr Pirany représentaient le GR75 au Congrès National André Maginot 2012, à Dunkerque.

L'Assemblée Générale 2013 se tiendra à Reugney avec repas à la ferme d'Ully.

Président : Mr Bernard MANGIN
Vice Président : Mr Albert PECCLET
Secrétaire : Mr Marcel PIRANY

Trésorier : Mr le Comte de La ROCHEFOUCAULD

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS • SECTION DE LEVIER

Pour notre section, l'année 2012 a été intense en activités.

Le 15 avril a eu lieu, à Boujailles, la journée annuelle du souvenir. Le 7 août, la journée piquenique nous a rassemblé au site forestier du Chevreuil (Jura), puis le soir nous avons dégusté une succulente fondue. Trois balades d'été et trois après-midi récréatifs ont connu une forte participation. Lors de notre voyage annuel nous avons visité le Périgord (photo). Mesdames Bernadette JEANNIN et Monique GAUTHIER ont accepté de faire partie du Comité. Messieurs Victor ROUSSET, André RAGUIN et Eric STORNE de Levier ont adhéré à la section. Au cours de l'année nous avons déploré les décès de Paul MARGUIER, Jean SIEVERT, Joseph COURVOISIER de Levier, Marie-Jeanne VALION de Villers sous Chalamont, Pierrot MAILLET de Boujailles et Pierre CHARNOZ de Chalezeule fondateur de la section. Malgré les années qui s'écoulent notre section tente de rester unie et solidaire.

Le Président, Georges BULLIARD



ANCIENS COMBATTANTS

Les commémorations du 8 mai à Levier et du 11 novembre à Granges Maillot et à Levier se sont déroulées avec une foule peu nombreuse mais recueillie. Nous remercions les participants, élus, pompiers, musique de s'associer aux cérémonies du souvenir et au respect de la mémoire que nous devons à nos disparus au combat.

La carte du combattant, créée en 1926, symbolise, pour tous ceux qui en sont titulaires, les efforts et les sacrifices accomplis à un moment de leur existence pour défendre leur pays.

Vice-président : Maurice LOCATELLI - Secrétaire / trésorier : Gilbert LETONDAL

Naissances

• BOLE Mathis René Fabien	05/01/2012
• DOLE Elsa Marie Romane	29/01/2012
• JEUDY Louisa Aurélie	30/01/2012
• BIDEAUX Louann Aline Josiane	22/02/2012
• JEANNEY-THOMANN Émilien	12/04/2012
• PREVALET Léane Eloïse Ludovic	12/04/2012
• GIL Hortense Claire Amalia	18/04/2012
• CORBET Jules Mathieu Victor	20/04/2012
• FLAMME Flora Dannatina Jocelyne	20/04/2012
• TAVARES Pierre-Antoine Steve Virgil	30/04/2012
• LEFEVRE Mathias	02/05/2012
• VANDEVOORDE Léna	02/05/2012
• REVIL-SIGNORAT Emma	09/05/2012
• REGNIER Pierre Justin Léon	30/05/2012
• SIRON Adèle Jeanne Clotilde	30/05/2012
• MARANDET Louna Jeanne	02/06/2012
• CUENOT Fabien Alain Charles	15/06/2012
• BRUTILLOT Sohan	03/07/2012
• GABRY Eva Marie Jeanne	13/07/2012
• SIMSEK Eymen	02/09/2012
• DÉBOIS Benjamin Éric André	10/09/2012
• POURCELOT Jules Claude Germain	17/09/2012
• CANDIOTTO Nina Lison	10/10/2012
• WORCH Kalie	26/10/2012
• MAGNET Agathe Jeanne Cécile	04/11/2012
• PEREIRA Samuel	07/12/2012

Mariages

• Patrice BOURIOT et Caroline LARCELET à ORNANS
• Jérémy CHATELAIN et Mélanie REGNIER, à LEVIER, le 12 mai
• Benoit JACQUET et Virginie JEANNEY-THOMANN, à LEVIER, le 23 juin
• Fabien OLERON et Claire GENRE-GRANDPIERRE, à LEVIER, le 23 juin
• Régis GOETZ et Aurélie CUENOT, à LEVIER, le 30 juin
• Vincent VERNOIT et Marlène PARIS, à LEVIER, le 30 juin
• Nicolas BAVEREL et Marie-Ange COUR, à LEVIER, le 07 juillet
• Mickaël PASTEUR et Solène BERTHOD, à LEVIER, le 21 juillet
• Nicolas PAHIN et Stéphanie PERROT, à LEVIER, le 18 août
• Sébastien GLOHR et Anne BOUCHOT, à LEVIER, le 1er septembre
• Didier CASTALDI et Marie-Noëlle BARTHOULOT, à LEVIER, le 22 septembre
• Alexandre NEVES MOREIRA DE SOUSA et Amélie MARTHELET, à PETIT NOIR (Jura)

Décès

• Marie-Ange ROLAND née RENAUD	84 ans	08 janvier*
• Jean SIEVERT	72 ans	14 janvier
• Paul MARGUIER	73 ans	18 janvier
• Dominique DAUPHIN	57 ans	25 janvier
• Camille BERTRAND née CHAUVIN	90 ans	29 janvier*
• Jeanne GABRY née JACQUIER	87 ans	31 janvier
• Gaëtana SCAVONE née PISANO	88 ans	03 février *
• Claude BOUGET	52 ans	03 février
• Roger JEANNIN	93 ans	08 février
• Madeleine PREVALET née JEANNIN	97 ans	10 février
• Yvonne LAMY	91 ans	21 février *
• Michel BILLOD	79 ans	01 mars
• Denise MARPAUX née AYMONNIER	88 ans	05 mars
• Claude BLENY	85 ans	12 mars
• Henri BONVICINI	84 ans	29 mars
• Joseph CHIRI	97 ans	26 avril
• Marcel VUILLEMIN	56 ans	04 mai*
• Michel PATOZ	59 ans	16 mai
• Claude COURTET	91 ans	22 mai*
• Bernard MICOTTI	75 ans	23 mai
• Jean-Claude POLESSELLO	78 ans	15 juin*
• Jean-François WILLEMANN	64 ans	11 juillet
• Joseph COURVOISIER	73 ans	17 août
• René BÔLE	90 ans	23 août*
• Marius COMTE	92 ans	09 septembre*
• Edmond DESCOURVIERES	86 ans	20 septembre*
• René MAIRE	81 ans	24 septembre
• René PONCET	84 ans	12 octobre
• Monique BATLOGG né MICHEL	76 ans	20 octobre
• Serge TONNIN	64 ans	22 octobre
• Germaine JEANNIN née BAYART	94 ans	22 octobre*
• Gilles MARION	58 ans	30 octobre
• Micheline VUILLAUME née BECKER	83 ans	31 octobre
• Marcel BARTHE	91 ans	31 octobre
• Jean-Marie CÊTRE	56 ans	14 novembre
• Gisèle RAGAIN née FEUILLETTE	93 ans	21 novembre
• Andrée SALVI née SIMON	84 ans	4 décembre

a été inhumé à Levier : Thierry COLARD 27 octobre

(*) Maison de Retraite.